Contributors

Topinard, Paul, 1830-1911.

Publication/Creation

[Paris] : [Typ. G. Chamerot], 1890.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/hrr6y6ze

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org



A LA MÉMOIRE DE BROCA

LA SOCIÉTÉ, L'ÉCOLE, LE LABORATOIRE ET LE MUSÉE BROCA

PAR

Le D' PAUL TOPINARD

Du 20 au 28 décembre 1889, les journaux de Paris, annonçaient qu'un événement imprévu, un coup d'État, pour employer le mot de l'un d'eux un peu plus tard, venait de se produire à l'École d'anthropologie de Paris : le D^{*} Topinard avait été brusquement expulsé de la chaire qu'il occupait depuis 14 ans. Deux de ces journaux avaient interviewé les D^{**} Fauvelle et Laborde, tous deux membres du comité de l'École.

Voici comment le premier, M. Fauvelle, s'exprimait dans la *Paix* du 25 décembre :

Eh bien! oui, nous avons exclu le D^r Topinard; le public approuvera cette mesure. A côté de la Société d'anthropologie fonctionne une École d'anthropologie. Notre désir, c'était de la voir, comme la Société, reconnue d'utilité publique. Nous voulons la fin, c'est dire que nous songions aux moyens. Nous avions l'intention de participer au succès de l'Exposition : notre École devait y être bien représentée. Comment les choses se sont-elles passées? Permettez-moi de ne pas entrer dans les détails. Bref, grâce à quelques habiles manœuvres, notre exposition n'a pas eu un grand succès. Ce n'est pas après pareille exhibition de méthodes médiocres que nous pouvons obtenir le décret ambitionné. Cet échec est dù aux efforts de M. le D^r Topinard. Il est le seul membre de la Société qui cherche à nuire à la prospérité de l'École. Il voudrait, au contraire, que l'École tombât, car il caresse cette pensée : Si l'École tombe, la Faculté de médecine créera une chaire d'anthropologie dont le titulaire sera le D^r Topinard. Voilà pourquoi M. Topinard a été exclu.

La Commission, composée de MM. Gavarret, Mathias-Duval, Laborde, a décidé à l'unanimité cette radiation. Notre ancien collègue vient d'être promu offi-

0 101

Ballon

cier de la Légion d'honneur. Parmi les titres auxquels il doit cette promotion figure celui de secrétaire général de la Société d'anthropologie. Or, M. Topinard n'est plus secrétaire général depuis trois ans.

Quant au D^r Laborde, dans le *Rappel*, voici son explication :

La note que vous venez de mettre sous mes yeux est, sur bien des points, inexacte. D'abord, il est parfaitement vrai que M. Topinard a été exclu de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques. Mais ce qui est absolument faux, c'est que cette mesure soit la conséquence d'un procès de tendance.

- Alors il y aurait donc contre l'exclu d'autres motifs?

Pour toute réponse, M. Laborde nous tend les statuts de l'Association et en désigne quelques articles.

- Ce sont ces articles qui ont été appliqués à Topinard?

— Absolument, nous répond M. Laborde. Professeur, et en cette qualité ayant titre de membre fondateur de l'École, M. Topinard n'était plus depuis trois ans le secrétaire général de la Société, et, soit dit en passant, nous avons été quelque peu surpris, lors de sa nomination au grade d'officier, de le voir figurer avec cette mention à l'Officiel. Mais cela ne tire pas à conséquence. Ce n'est pas pour un pareil lapsus, commis sans doute à l'insu de l'intéressé, que l'Association se serait émue et aurait voté à l'unanimité l'exclusion de M. Topinard. Non, croyez-le bien; d'ailleurs, l'Association n'a pas traité légèrement la chose. Une commission d'enquête de cinq membres a été nommée, à la demande du rédacteur habituel de nos séances; cette commission a rédigé un rapport, rapport qui ne compte pas moins de quarante pages. C'est après avoir pris communication de ce document que l'Association a exclu à l'unanimité M. Topinard.

- Et la clause de l'exclusion?

— Nous avons décidé, mes collègues et moi, de garder le secret sur cette séance; et, n'eût été la préoccupation de défendre notre Association de tout procès de tendance, je ne me serais pas cru autorisé à vous dire le peu que vous savez maintenant. Mais, il faut qu'on le sache bien, la Société d'anthropologie n'est pas intolérante, elle ne proscrit pas telle ou telle croyance, et ce n'est pas pour « cause d'idéalisme » qu'elle rayera jamais un de ses membres.

Cependant, si pour des raisons que je ne prévois pas, il plaisait à M. Topinard de rompre le silence, alors, sans nul doute, nous sortirions de notre réserve et nous livrerions notre rapport à la publicité. Mais, ajoute M. Laborde avec un sourire, croyez-moi, les choses en resteront là.

Les articles me parvinrent en Suisse et je répondis à mon retour le 9 janvier. Je ne puis reproduire mes trois réponses. Celle du *Matin*, la plus courte, et un passage du *Rappel* suffiront :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DU « MATIN »

Monsieur,

Je reviens de voyage et je lis dans votre numéro du 20 décembre les lignes suivantes : « Grand tapage, mercredi dernier, à la Société d'anthropologie ; la partie matérialiste de ce corps a décrété d'accusation le docteur Topinard, qui est idéaliste, et l'a exclu. » Il y a dans ce résumé guelques erreurs et un certain fond de vérité.

Ce n'est pas la Société d'anthropologie qui m'a exclu, mais l'École d'anthropologie, deux institutions absolument distinctes, pour me servir du mot de leur fondateur, Paul Broca, mais qui ont en commun aujourd'hui d'être gouvernées par une même majorité, qui prétend s'emparer d'une troisième institution, également fondée par Broca, le *Laboratoire* d'anthropologie de l'École des hautes études.

Cette majorité est matérialiste et à tous les points de vue intransigeante. Elle ne le nie pas, elle en fait ouvertement profession et s'intitule tour à tour : Diner de la Libre pensée ou de la Pensée nouvelle, Société d'autopsie mutuelle, Groupe du matérialisme scientifique. Ses membres principaux sont : MM. de Mortillet, Mathias-Duval, Hovelacque, Letourneau, etc.

Quant à moi, je suis indépendant, je ne veux appartenir à aucun groupe. Disciple et ami de Broca, j'ai été son secrétaire à la *Revue d'Anthropologie*, son directeur adjoint au Laboratoire d'anthropologie, son lieutenant dans l'organisation du musée qui porte son nom. Je crois que mon devoir est de sauver les œuvres du maître, de veiller aux conditions du contrat qui a réuni sous le même toit la société, l'école, le laboratoire et le musée Broca. Comme secrétaire général de la société pendant six ans, au lendemain de la mort du maître, je ne me suis inspiré que des intérêts supérieurs de l'anthropologie. A l'Exposition, tout récemment, je n'ai eu qu'un objectif: répandre la connaissance de l'anthropologie non bruyante, non systématique, tolérante, telle que la voulait Broca. Depuis dix ans je lutte, je veux que l'anthropologie n'ait pas d'autres visées que la science elle-même, sans parti pris; qu'elle soit libérale, ouverte à tous, mais ne devienne pas un instrument de combat social.

L'exclusion prononcée par l'École d'anthropologie est le résultat d'un complot longuement médité. Jadis, déjà, ces messieurs ont voulu expulser le docteur Dally, qu'ils accusaient de positivisme; ils n'ont pas osé. Aujourd'hui, ils ne voient en moi qu'un modéré, ce qui est le pire des délits; rien ne les retient à présent.

Toutefois, cette grave mesure n'a pas été prise dans les formes, elle n'est pas légale et, si je ne continue pas le cours d'anthropologie que je fais depuis quatorze ans, c'est que je ne veux pas créer des embarras à la Faculté de médecine qui, depuis vingt ans, donne libéralement asile à l'anthropologie.

Je ne parle pas des griefs articulés contre moi, ils sont dérisoires. Les seuls sérieux, étayés du nom de M. Mathias-Duval, mon principal accusateur, sont que je ne partage pas l'opinion de la majorité sur les avantages de la reconnaissance d'utilité publique de l'École d'anthropologie!

On me dit que c'est la revanche du succès de l'exposition des sciences anthropologiques, la revanche de la rosette qui m'a été accordée à la suite de cette exposition. Non; la véritable raison, c'est que je ne suis pas des leurs et qu'ayant la responsabilité devant l'opinion des œuvres de Broca et surtout du Laboratoire d'anthropologie, je défends celui-ci contre l'École, infidèle à ses engagements.

Si de plus amples explications sont nécessaires, je suis prêt à les donner.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée. Docteur P. TOPINARD. Les griefs invoqués contre moi, ajoutais-je à la fin de ma lettre au *Rappel*, sont au nombre de quatre :

1° J'aurais été cause de l'insuccès de l'exposition particulière dudit groupe et l'aurais écrasé sous le succès de l'exposition officielle des sciences anthropologiques, dans laquelle j'étais chargé de la partie anatomique.

2º J'ai figuré à l'Officiel comme secrétaire et non comme ancien secrétaire général de la Société d'anthropologie.

3° J'aurais détourné (!) une lettre adressée par la Société à M. Lockroy, alors ministre du commerce, au sujet de l'exposition projetée. C'est à cette dernière accusation que fait évidemment allusion le sourire du docteur Laborde dont il est question dans votre article. M. Laborde est un homme loyal, qui sera le premier à se révolter contre la calomnie dont sa bonne foi a été victime. Je n'en dis pas davantage; le mystère, si mystère il y a, sera éclairci.

4° Le quatrième grief est le vrai; c'est bien le procès de tendance dont vous parlez. J'étais indépendant, je soutenais les droits du Laboratoire contre l'École, quoique pourtant membre de celle-ci; je ne m'inspirais que des intérêts supérieurs de la science anthropologique et non des visées d'une coterie; je fus sacrifié. Les pièces justificatives sont ici au nombre de trois signées de M. Mathias-Duval, de M. Mathias-Duval seul; elles établissent qu'au ministère de l'instruction publique et à divers membres de la commission sénatoriale j'ai déclaré ne pas être favorable à la reconnaissance d'utilité publique de l'École d'anthropologie.

Ces lettres publiées, j'attendis la réponse dont M. Laborde m'avait menacé dans le *Rappel*; le rapport ne fut pas « livré à la publicité ». Rien ne vint. Je me présentai alors à l'École d'anthropologie pour y prendre communication de l'acte d'accusation qu'on m'avait déclaré, à l'Assemblée générale, devoir être déposé aux archives où il serait à ma disposition. On avait réfléchi sans doute, on me le refusa (1).

C'est sur ce fait, sur les causes qui l'ont amené et sur les conditions dans lesquelles il s'est produit, que je veux m'expliquer avec plus de détails, non pour me défendre, mais pour dégager ma résponsabilité et pour dénoncer hautement les agissements du groupe Mortillet que je combats depuis la mort de Broca et qui, si on le laissait faire, conduirait l'anthropologie française libre à sa perte.

En 1888, dans la *Revue d'Anthropologie*, j'ai annoncé mon projet de reprendre l'historique de l'anthropologie que j'ai longuement retracé dans mes *Éléments d'anthropologie générale* jusqu'à l'an-

⁽¹⁾ Inutile d'ajouter qu'après avoir réclamé mon droit à l'amiable, j'ai procédé par sommations par huissier et que celles-ci ont été aussi infructueuses que mes demandes.

née 1859, où Broca fonda la Société d'anthropologie, et de le poursuivre jusqu'au moment actuel. Je voulais partager ce travail en deux parties, l'une entièrement consacrée à la personnalité de Broca, à l'influence qu'il a exercé sur l'anthropologie du monde entier et à ce que je considère comme les caractéristiques de son école, ce qu'on doit appeler sa tradition, l'autre qui eût été l'historique des institutions qu'il a laissées et des tendances nouvelles qui s'y sont manifestées après sa mort.

Si je n'ai pas encore mis ce projet à exécution, c'est qu'il m'obligeait, dans la seconde partie, à révéler certaines menées que je croyais préférable de taire. Je n'y renonce pas; ce travail paraîtra dans l'Anthropologie. La présente note en sera la préface, je me propose d'y mettre à jour précisément ces influences, étrangères pour moi à l'anthropologie, et de faire l'histoire des créations de Broca en en réservant le côté scientifique. Si elle ne paraît pas dans le recueil que nous dirigeons avec MM. Hamy et Cartailhac, c'est pour ce dernier motif et aussi parce qu'étant trop souvent particulièrement en cause, j'ai voulu conserver toute ma liberté. Je n'ai plus rien à taire, en effet; le voile a été déchiré par d'autres, je me dois à présent de faire connaître toute la vérité. Mon expulsion n'est qu'un incident. Ce qui est en cause, ce que je veux défendre, ce sont les fondations de mon vénéré maître, les unes déjà transformées, les autres gravement compromises.

Mon sujet se divise naturellement comme ceci : 1° de la fondation de quatre d'entre elles jusqu'à l'année 1875 ; 2° de cette date où eut lieu la fondation à la fois de l'École et de l'Institut anthropologique jusqu'à la mort de Broca et un peu après ; 3° de ce moment jusqu'au jour actuel ; 4° je terminerai par l'exposé et l'examen des griefs sur lesquels s'est appuyé le vote émis contre moi.

Les créations de Paul Broca sont au nombre de cinq : la Société, le Laboratoire, la *Revue*, le Musée et l'École.

La Société d'anthropologie est la première née. Ses premières séances, le 19 mai 1859 et les cinq suivantes, se tinrent dans la salle même où elle est aujourd'hui, au troisième étage de l'église des Cordeliers, qui fait partie de l'École pratique de la Faculté de médecine; c'était à cette époque la salle de la Société de biologie. Les suivantes eurent lieu rue de l'Abbaye dans le bâtiment et la salle dite de la Société de chirurgie, jusqu'au jour où quinze ans après, Broca obtint, de la Faculté de médecine, l'autorisation de la recevoir dans le local occupé par son laboratoire au même troisième étage où elle avait pris naissance. C'est en 1863 que la Société institua son comité central, formé de trente membres, plus des anciens présidents de la Société. Ce Comité se recrute lui-même par voie d'élection, parmi les membres de la Société, ayant fait une communication et étant membres depuis un an au moins. Le bureau et le comité de publication doivent être pris dans son sein. L'année suivante, en 1864, la Société était reconnue d'utilité publique. Broca en fut le secrétaire général jusqu'à sa mort.

Le Laboratoire est né le second. C'était à l'origine le laboratoire particulier auquel Broca avait droit comme professeur de la Faculté; il était à ce moment au second étage de l'ancienne église des Cordeliers. En 1868, lorsque fut organisée l'École des hautes études, il fut rattaché à cette école, et par conséquent au ministère de l'instruction publique; M. Hamy en fut nommé préparateur. En 1872, M. Hamy ayant passé aide-naturaliste au Muséum, M. Topinard fut nommé à sa place; M. Chudzinski, qui était le préparateur particulier de Broca, prit à la même époque le titre de second préparateur.

La Revue d'Anthropologie est la troisième création de Broca. Elle naquit en 1872. Dès le second numéro, j'y remplis les fonctions de secrétaire de la rédaction; à la mort de Broca, j'en devins le directeur. La plupart des membres du groupe Mortillet dont j'ai parlé, en firent partie jusqu'en 1884, époque où ils s'en détachèrent pour aller fonder l'*Homme*; ce qui permit à la *Revue* d'affirmer davantage sa volonté d'être indépendante, ouverte à toutes les opinions, strictement neutre. En 1890, cette année même, après dixhuit ans de prospérité, elle a terminé sa carrière en se fusionnant avec les *Matériaux*, dirigés par M. Cartailhac, et la *Revue d'Ethnographie*, dirigée par M. Hamy, sous le nom de l'Anthropologie (1). Elle est demeurée en dehors des atteintes du groupe de la librepensée ; je n'en parlerai plus.

Le Musée Broca est l'une des créations les plus heureuses de notre vénéré maître, et c'est à juste titre qu'il porte ce nom, de même qu'à l'étage inférieur du même édifice un autre musée porte le nom de Dupuytren, de même que plus loin à l'École de médecine un troisième porte celui d'Orfila. Tel qu'il est, et qu'il est de notre honneur national de le maintenir, il forme l'une des plus

⁽¹⁾ L'ANTHROPOLOGIE, paraissant tous les deux mois, sous la direction de MM. Cartailhac, Hamy et Topinard (Réunion des *Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'homme*, de la *Revue d'Anthropologie* et de la *Revue d'Ethnographie*). Éditeur, G. Masson.

riches collections anthropologiques de l'Europe. Il a une double origine, toutes deux de la main de Broca.

La première date de 1861-1862, lorsqu'il donna à la Société, rue de l'Abbaye, ses célèbres séries de crânes de Basques, de la Cité, des Innocents, du cimetière de l'Ouest auxquelles vinrent s'ajouter ses Mérovingiens de Chelles, sa série préhistorique d'Orrouy, ses Gallo-Romains recueillis avec M. Bertrand aux environs de Compiègne. Lorsque la Société en 1875 quitta la rue de l'Abbaye et fusionna sa collection avec celle du Laboratoire, un inventaire fut dressé, ses crânes furent timbrés S. A. au feu, leur nombre s'élevait à un millier. Les conservateurs successifs de la Société avant la fusion furent Prat, Hamy, Alix et Topinard.

La seconde origine se confond avec celle du Laboratoire de Broca. Toutefois la fondation de ce musée ne fut réelle qu'en 1872, grâce à une allocation de 10 000 francs fournie par le ministère de l'instruction publique. Je ne puis mieux faire, pour en montrer les progrès rapides, que de reproduire quelques extraits des rapports que Broca adressait annuellement au ministre :

J'ai eu l'honneur de vous annoncer, — écrit Broca, dans son rapport de 1872-73, — que je me proposais d'installer un *Musée anthropologique* dans un local annexé à mon laboratoire. Cette pensée est aujourd'hui réalisée, grâce à l'activité des préparateurs et des élèves du laboratoire, grâce à la générosité de plusieurs de mes confrères, et surtout grâce au crédit qui m'a été ouvert à cet effet par votre département, au mois de juillet 1872.

Quoique le Laboratoire d'anthropologie soit avant tout un laboratoire de recherches, c'est aussi un laboratoire d'enseignement. J'ai tenu à donner au Musée anthropologique ce double caractère, et tout en développant autant que possible les collections destinées aux recherches spéciales de craniologie et d'anatomie comparée anthropologique, j'ai cru devoir y joindre de petites collections destinées à l'enseignement et à l'étude des autres sciences afférentes à l'anthropologie, telles que l'archéologie préhistorique, la paléontologie quaternaire, l'ethnologie proprement dite, l'ostéologie comparée des mammifères et l'anatomie comparée de leurs cerveaux.

De la sorte, pendant que les savants trouvent dans le musée de riches collections pour leurs recherches, les élèves y trouvent, pour leur instruction, des spécimens caractéristiques qui leur facilitent l'étude pratique des diverses branches de l'anthropologie.

J'ai installé en outre, dans une pièce attenante au Musée, un Cabinet des instruments anthropologiques, où j'ai réuni tous les instruments ou appareils anthropologiques, craniométriques et craniographiques connus jusqu'à ce jour. Cette collection précieuse, et unique en son genre, comprend à la fois les instruments qui n'ont qu'une valeur historique et ceux qui sont usuels. Tous sont mis à la disposition des savants; les élèves trouvent, en outre, dans le laboratoire un second exemplaire des instruments les plus usuels.(P.40,1872-3.)... Notre Musée a pris une extension rapide. Fondé depuis une année à peine, il possède déjà 450 crânes humains, une trentaine de moules et 10 squelettes humains; 10 singes en chair, 20 crànes d'anthropoïdes, 9 squelettes de singes, 10 crânes et 14 squelettes d'animaux divers, etc. (P. 41, 1872-3).....

L'année suivante, la collection Broca s'était déjà augmentée de 334 crânes humains, de 3 crànes et de 2 squelettes de gorilles, de 30 crânes et squelettes d'autres singes et de nombreuses autres pièces de toute sorte. Le musée du Laboratoire a presque doublé depuis l'année dernière, écrivait Broca dans son rapport :

Les travaux exécutés dans le Laboratoire d'anthropologie, depuis que j'ai eu l'honneur d'adresser mon dernier rapport à votre prédécesseur, peuvent se ranger sous deux chefs principaux : les recherches scientifiques et l'agrandissement de nos collections.

Le but principal du laboratoire est de mettre des matériaux d'étude à la disposition des élèves qui désirent s'initier aux diverses branches de l'anthropologie, et des savants qui se livrent à des recherches originales. Ces matériaux sont d'une nature telle qu'il est impossible de se les procurer au moment où l'on en a besoin, si on ne les trouve pas réunis à l'avance dans un musée; là, ils proviennent pour la plupart de contrées lointaines et on ne les obtient qu'en entretenant des relations nombreuses avec les voyageurs et avec les étrangers. Un laboratoire d'anthropologie ne peut donc être utile qu'à la condition d'être en même temps un musée, et les services qu'il peut rendre sont en quelque sorte proportionnels à la richesse des collections qu'il possède. (P. 50, 1873-4.)

Au moment où la Société réunit ses collections à celles du Laboratoire, écrit Broca, dans un autre rapport ultérieur, la part fournie par le Laboratoire, rien que pour la craniologie, était de 2500 crânes.

C'est au rapport décennal de 1877 qu'il faut s'adresser pour le mieux se rendre compte de l'extension qu'avait pris le Musée. Les objets y sont rangés sous les titres suivants : 1° Anthropologie zoologique; 2° Anatomie comparée des races humaines; 3° Anthropologie biologique ou morphologique; 4° Anthropologie préhistorique; 5° Cabinet des instruments; 6° Registres et albums. Ces richesses provenaient d'achats dont les factures étaient transmises au ministre, de pièces fabriquées au Laboratoire, de fouilles faites par les directeurs, dit Broca, et de dons provenant surtout de médecins de marine et de collègues de Broca à la Faculté et dans les hôpitaux.

L'École d'anthropologie est la dernière création de Broca et compléta son œuvre « Nous avons, me disait-il en 1874, une Société où l'on fait des communications, un laboratoire pour les démonstrations, des collections dont une partie, rue de l'Abbaye, est bien loin. Il nous faut à présent une École où toutes les matières seront enseignées et réunir le tout dans un local au-dessus, qui est disponible. » Son collaborateur véritable, dans cette occasion, fut le professeur Wurtz, le doyen de la Faculté, qui accorda l'étage supérieur désiré et obtint de celle-ci l'autorisation d'y installer la Société et une École d'anthropologie, à charge par Broca d'y faire les dépenses d'installation nécessaires, de prendre à ses frais le déplacement de la Société de biologie, qui occupait une petite partie de cet étage et de concourir à l'aménagement d'un laboratoire de tératologie sur notre propre palier, pour M. Dareste.

Il n'y avait plus qu'à trouver de l'argent. Plusieurs banquiers et d'autres personnalités, parmi lesquelles il faut citer Menier le député, aujourd'hui décédé, firent les premiers fonds. Du reste, toute dépense faite dans un bâtiment de l'État donne droit à une certaine réduction, l'État profitant des améliorations faites. La Ville, d'autre part, donna une subvention annuelle. Le plus difficile fut d'obtenir l'agrément du Ministère. On redoutait de voir s'établir une école dans une autre école (l'École de médecine). Tant que Broca sera là, tout ira bien, disait-on, mais après? Bref, une simple autorisation, à renouveler annuellement, de cours à faire, avec tels programmes connus, par telles personnes désignées par Broca, fut accordée. Mais, dans la pensée de Broca, ce n'était qu'une formalité. Ce sont des nominations définitives, me disait-il, les professeurs peuvent et doivent se considéres comme inamovibles.

Je combattais cette dernière idée : il faudrait, disais-je, ne pas se hâter et voir les professeurs à l'œuvre d'abord. Non, répondait-il, il faut, lorsqu'une personne, un médecin, abandonne sa carrière pour se consacrer à l'anthropologie comme vous, ajoutait-il, qu'elle sache que sa situation est assurée et qu'on ne pourra pas la déplacer. J'étais loin de me douter à cette époque que son objection me serait applicable un jour.

Les premiers professeurs furent au nombre de cinq : Broca, Topinard, Dally, Mortillet et Hovelacque, plus un sixième l'année d'après, Bertillon, grâce à une fondation spéciale faite au profit de notre École, par le baron Jourdanet, en faveur de « la géographie médicale ».

Ainsi que l'avait prédit Broca, le Ministère, peu d'années après, se relâchait de ses exigences. Il rendait l'autorisation permanente, laissait prendre aux cours le nom d'École d'anthropologie, et acceptait qu'elle soit maîtresse chez elle, sous la condition de ne donner lieu à aucune réclamation. C'était une reconnaissance semi-officielle. Bientôt même l'École d'anthropologie obtenait une subvention assez forte de l'État et était admise à figurer dans l'Annuaire « des Établissements d'enseignement supérieur et des grandes Écoles ressortissant au Ministère de l'Instruction publique », à la suite de l'École des Langues orientales, de l'École des Chartes, de l'École des Beaux-Arts et de l'École du Louvre. C'était la position la plus enviable qu'on puisse désirer. Seule en France, elle se trouvait dans ces conditions exceptionnelles.

En 1878, en effet, Bertillon ayant transformé son enseignement de géographie médicale en un enseignement de démographie, Broca proposa à M. Jourdanet de reconstituer la chaire de géographie médicale sous le nom de M. Bordier, ce qui portait le nombre des professeurs à sept. Le Ministère approuva sans réflexion.

L'École était ainsi constituée. Il y avait des membres fondateurs, ceux ayant pris une ou plusieurs parts de mille francs pour subvenir aux premiers frais d'installation ; et des membres à la fois fondateurs et professeurs, qui, eux aussi, avaient pris une part(1). Ces derniers réunis en Conseil, géraient toutes les affaires de l'École ayant trait à l'enseignement. Les mêmes auxquels étaient adjoints deux délégués, l'un par l'assemblée générale des fondateurs, se tenant une fois l'an, l'autre par le Comité central de la Société d'anthropologie, constituaient le Conseil d'administration qui n'avait à s'occuper que des finances et s'adjoignait à sa volonté un secrétaire et un trésorier, pouvant être pris en dehors de lui, mais n'ayant alors que voix consultative.

Sous le titre modeste de *Cours d'anthropologie*, l'École fit son ouverture le 15 novembre 1876.

L'Institut anthropologique ne saurait être considéré comme une création spéciale de Broca, c'est l'ensemble de ses créations réunies dans un même local, « auprès de son Laboratoire » et ayant adopté pour la facilité du service commun certaines règles dans leurs relations. Voici comment Broca en parle le jour où, dans la *Revue d'Anthropologie* du 15 janvier 1877, il annonce son existence :

⁽¹⁾ Voici les noms des membres fondateurs : Cernuschi, Collineau, d'Eichthal, Fumouze, Yves Guyot, Jourdanet, Lannelongue, Marmottan, Menier, Laurent Pichat, A. de Rothschild, E. de Rothschild, G. de Rothschild, J. de Rothschild, Société d'Anthropologie, Thulié, Wilson.

Les noms des membres fondateurs et professeurs tout à la fois, sont donnés plus haut.

« L'Institut anthropologique de Paris, dit-il, n'est pas une institution spéciale, il n'a qu'une existence nominale. Il a paru utile, dans l'intérêt des études anthropologiques, de réunir dans le même lieu les ressources intellectuelles et morales dont disposent la Société d'anthropologie et le Laboratoire d'anthropologie. C'est cet ensemble que nous désignons par abréviation sous le nom d'Institut anthropologique. »

Les diverses parties du local ont été ainsi réparties : Le Laboratoire, le pivot de toute cette installation, comprit cinq salles occupant tout le côté gauche du couloir central de l'étage ; savoir, dit Broca dans son rapport décennal de 1877, de l'entrée au fond : « le cabinet des instruments, la salle de craniométrie, la salle de dissection, la salle de dessin et la salle de moulage. » La grande salle du fond fut attribuée à la Société pour ses séances et à l'École pour ses cours ; la première salle à droite du couloir, à la bibliothèque de la Société dans laquelle à ce moment Broca versa une grande partie de sa bibliothèque de voyages, etc. ; enfin la deuxième salle à droite, une vaste et haute galerie, au Musée.

Les rapports entre les trois établissements étaient les suivants. Chacun conserva son administration propre dans ce qu'il avait de spécial; la Société affecta la somme qu'elle payait antérieurement à son loyer rue de l'Abbaye, aux émoluments d'un employé commun ayant le titre d'agent du matériel et remplissant entre autres les fonctions de bibliothécaire de la Société; l'École considérant qu'elle non plus n'avait pas de loyer à payer et avait la jouissance du Musée sans avoir contribué à sa formation, prit à sa charge les dépenses courantes du Laboratoire, son chauffage et éclairage, le reste des dépenses de celui-ci, c'est-à-dire les émoluments du directeur adjoint, des deux préparateurs et du garçon étant faites par le Ministère. A vrai dire, la subvention de la Ville, décomposée en deux, l'une de la Ville, l'autre du département, ne pouvant être donnée directement à l'École, était inscrits une moitié au nom du Laboratoire, une moitié au nom de la Société (la subvention de l'État ne vint que plus tard).

Quant au Musée formé, au début, par la fusion des 1 000 crânes de la Société et des 2 500 du Laboratoire, pour ne parler que de la craniologie, les trois établissements en devaient faire usage sans aucune restriction. La Société se chargeait d'imprimer les noms des donateurs dans son *Bulletin* et de leur adresser ses remerciements. Le Laboratoire était chargé de la réception, de la réparation et du classement des pièces; il payait les ports et les achats et avaient les clefs et la responsabilité. L'entente était parfaite, sans arrière-pensée. Travailler, tirer le plus grand parti possible des richesses que l'on possédait, bien recevoir les visiteurs étrangers, préparer les voyageurs en leur apprenant le maniement des instruments, faire progresser la science à laquelle tous se dévouaient étaient l'unique objectif. Il y avait bien un article désormais inutile des statuts qu'il fallut maintenir, celui d'un conservateur propre de la Société. Mais cela ne tirait pas à conséquence. Ce conservateur était M. Topinard, qui, comme préparateur et bientôt directeur adjoint du Laboratoire avait en même temps la charge principale du Musée au nom de celui-ci. C'est lui en effet qui, avec l'assistance de M. Chudzinski, présida au classement de toutes les pièces anatomiques, tel qu'il s'est maintenu jusqu'à ce jour. Une fois ou deux une commission fut nommée par la Société pour examiner l'état des collections et faire un rapport; personne ne songea à se demander si certaines pièces appartenaient plus particulièrement au Laboratoire ou plus particulièrement à la Société, ce qui, du reste, eût été impossible à démèler. L'union était complète. La Société faisait face au public, elle tenait le drapeau et publiait. L'École professait, s'adressant au grand public. Le Laboratoire travaillait manuellement, il faisait des élèves, préparait les voyageurs et, par tous les moyens possibles, augmentait les collections. La Revue d'Anthropologie seule était en dehors de ce mouvement et restait l'organe particulier de Broca et de ses élèves immédiats. C'était l'âge d'or.

Nous arrivons à la triste date du 9 juillet 1880, lorsque Broca nous fut enlevé, à l'apogée de sa gloire et de son activité intellectuelle.

Aucune difficulté ne se produisit. A la Société, le professeur Parrot succéda à M. Ploix comme président et M. Topinard à Broca, comme secrétaire général. La majorité du comité central était aux vétérans de la Société, à ceux qui s'inspiraient de la tradition de son illustre fondateur. Les rapports de la Société avec l'École et le Laboratoire ne furent pas mis en cause un instant. D'un commun accord et par acclamation on décida que le Musée prendrait le titre de *Musée Broca*, c'est-à-dire qu'on maintenait son indivisibilité comme par le passé. Dans le *Bulletin*, on changea le titre d'*Objets donnés au Musée* en celui de *Dons au Musée Broca*. Au Laboratoire, M. Mathias-Duval, agrégé honoraire, accepta le titre de directeur, M. Topinard conserva celui de directeur adjoint et il fut entendu entre eux que le premier ne serait pas tenu de s'occuper du Laboratoire et que le second le dirigerait de fait. Je cédai avec empressement à M. Duval la salle dite des instruments où j'avais l'habitude depuis longtemps de me tenir, tandis que Broca travaillait dans la salle de dessin, en surveillant à la fois la salle de dissection et la salle de moulage; ses microscopes et préparations histologiques y furent installés et je m'efforçai de prévenir ses désirs, désirant qu'il soit satisfait; j'espérais l'attirer à l'anthropologie. M. Chudzinski resta premier préparateur. M. Manouvrier remplaça le docteur Kuhff. Rien ne fut changé en réalité, sauf que M. Topinard, étant devenu secrétaire général et ne pouvant cumuler ses fonctions avec celles de conservateur de la Société, fut remplacé dans les dernières par le docteur Collineau. A l'École, M. Gavarret, qui était le délégué de la Société au Conseil d'administration, accepta d'être directeur. La chaire de Broca, si difficile à remplir, fut donnée à M. Duval, que ses études sur le cerveau, le sujet favori de Broca, désignait à nos suffrages. Pour les comptes, on s'en référa aux dépenses antérieures faites par le Laboratoire, on prit la moyenne des trois dernières années sur les différents chapitres et l'on continua sur cette base.

A ce moment et pendant quelques années encore, l'École fut gérée comme précédemment par le Conseil des professeurs, sauf ce qui concerne les finances. M. Bordier y était nouveau, M. Duval plus encore, M. Hovelacque ne venait pas, M. Mortillet observait, M. Gavarret ne voulait que le maintien de ce qui existait, MM. Dally, Bertillon et Topinard ne s'inspiraient que de la pensée de Broca. Au Conseil d'administration, les trois délégués qui faisaient toute la différence avec le Conseil des professeurs étaient : MM. Leguay, Parrot et Béclard. Tout alla bien.

Ce n'est que plus tard et insensiblement que se dessinèrent des projets, d'abord vagues, de la part de ceux qui dans les trois institutions n'étaient encore qu'en faible minorité. A l'École, perçait le désir de fonder une chaire de sociologie sous un nom quelconque pour M. Letourneau. Comment s'y prendre ? On songea à expulser de sa chaire d'ethnologie Dally, qu'on accusait de positivisme. Mais il n'y avait pas de raisons ; la chaire, de l'avis général, était inamovible ; il était malade du reste, on attendit. A la Société, le groupe sur lequel je vais bientôt insister, s'affirmait, serrant les rangs à chaque vote pour une commission, une vacance au comité central ou au bureau. Au Laboratoire, M. Duval sur lequel je comptais et pour lequel j'avais une sincère amitié m'étonnait par moment. Ainsi, à l'Académie de Médecine, l'un des membres les plus éminents de ce corps ayant rapporté incorrectement une opinion de Broca, qu'il avait, dit-il, recueillie au Laboratoire, je crus de mon devoir, venant justement de publier les registres inédits de Broca sur le sujet et de résumer sa manière de voir, de rétablir les faits. Certainement, ce jour-là, M. Duval cût pu m'appuyer et défendre celui qu'il représentait officiellement plus encore que moi. S'il n'était pas suffisamment préparé, tout au moins eût-il dû s'abstenir. Ce fut l'inverse.

Mais ici je dois m'interrompre pour reprendre les choses d'un peu plus haut et raconter ce qu'il m'est permis de dire du groupe néfaste que je dénonce, aujourd'hui, comme menant à sa ruine l'anthropologie française libre.

Ce groupe que j'ai vu grandir, quoiqu'il existât bien avant que j'en soupconnasse l'existence, est essentiellement un groupe philosophique et intransigeant, visant à saper toute croyance contraire à ses idées, à réformer la société, à exercer son influence, « à être fort », pour me servir de l'expression favorite de M. de Mortillet dont il exprime toute la stratégie. Il a des ramifications partout, dans la presse périodique, au conseil municipal par les autonomistes, à la Chambre et aujourd'hui jusque dans le Ministère. Il porte ou a porté différents noms, comme je l'ai dit dans mes lettres : Diner de la Libre Pensée, Diner de la Pénsée Nouvelle, Société d'autopsie mutuelle, Diner Lamarck, Groupe du matérialisme scientifique. Parmi ses membres décédés, je citerai : Asseline, Assezat, Coudereau, Bertillon, Gillet-Vital; et parmi ses membres actuels nous intéressant : de Mortillet père et fils, Mathias-Duval, Letourneau, Hovelacque, Thulié, Fauvelle, Salmon, Collineau, Hervé, Issaurat, Nicole, André Lefèvre, Yves Guyot, Bordier, etc. Individuellement je n'ai à me plaindre que de certains, je suis même dans les meilleurs termes avec beaucoup, je ne les dénonce qu'en tant que groupe militant, solidaire, faisant courir le plus grand danger à l'anthropologie. Ce groupe, pour la brièveté du langage, je l'appellerai du nom de celui qui s'y met le plus en évidence, le groupe Mortillet. Voici comment je le connus.

En 1873, un an après la fondation de l'École d'anthropologie et le congrès de l'Association française à Bordeaux, M. Hovelacque me dit: « Nous voici un certain nombre d'amis à la Société d'anthropologie : pourquoi ne pas nous réunir tous les mois, par exemple, dans un dîner? » J'y vis un moyen d'avoir en main, comme secrétaire de la *Revue*, mes principaux collaborateurs, j'acceptai. Nous étions treize la première fois chez Lapeyrouse, j'y rencontrai des figures que je n'avais pas vues à la Société, et m'en étonnai. A l'un des diners suivants, il fut question de fonder un journal, le projet manqua. Un autre fut mis en avant, celui de la *Bibliothèque* des Sciences contemporaines. Les premiers volumes devaient être une biologie, une linguistique, une anthropologie dont je fus chargé, une archéologie. Cela me convenait. Je fus délégué et avec Asseline, Assezat, de Mortillet et A. Lefèvre, nous signàmes un contrat chez M. Reinwald, éditeur.

Le premier nuage m'apparut lorsque, ayant remis mon manuscrit, le comité le confia à l'un de nous, nullement anthropologiste, pour corriger les idées qui pourraient s'y trouver en désaccord avec celles du groupe. Inutile de dire que je ne tins aucun compte des corrections, me croyant meilleur juge en la matière. Le second nuage fut à propos d'un manuscrit sur la *Mythologie comparée* que nous avions demandé et qui contenait quelques phrases entachées de positivisme; il fut refusé par la majorité du comité. Pour le coup c'était trop fort, cela dépassait toutes les idées que je me faisais sur le rôle absolument neutre que la science doit tenir vis-à-vis de n'importe quelle doctrine étrangère à cette science.

Je ne vis réellement clair que le jour où, ayant manqué le diner précédent, je reçus une invitation portant l'en-tête de *Diner de la Libre Pensée* et signé d'un convive nouveau pour moi, s'intitulant : *le Questeur*. Nous n'étions pas le diner d'amis de la Société d'anthropologie que je croyais; ce qui m'avait trompé jusque-là, c'est que tous les nouveaux venus s'étaient inscrits à la Société. Je m'en entretins avec Broca qu'on avait invité une fois ou deux ; « moi, dit-il, je ne puis y aller que de loin en loin, mais vous, qui êtes du Comité de la Bibliothèque des sciences contemporaines, restez. »

C'est peu après que fut fondée la Société d'autopsie mutuelle. La proposition en fut faite par Coudereau. Notre but, dit-il, est de procurer au Laboratoire de Broca des cerveaux d'hommes plus intelligents que ceux qu'on a généralement dans les hôpitaux. Mais il est évident qu'il y avait un second objectif, celui de s'élever contre l'une des croyances les plus respectables de la Société : le respect des morts. Je ne pouvais que me rallier au premier, mais le second ne m'allait pas. Puis le titre me déplaisait, j'aurais voulu qu'on précisât qu'il ne s'agissait que du cerveau. Je demandai donc la parole ; on me répondit qu'il ne s'agissait que d'une question de principe général et que le reste serait discuté dans une réunion spéciale. On fit donc circuler un papier et un crayon et je mis mon nom parmi ceux à convoquer à cette réunion. Quel ne fut pas mon étonnement en voyant un jour suivant dans le *Figaro* que la Société était fondée et mon nom au nombre des fondateurs! Réclamer n'eût été qu'attirer inutilement l'attention sur moi. Après tout, les cerveaux étaient destinés à notre Laboratoire. Seulement je ne donnai jamais le testament exigé, ce qui fut le premier grief de ces Messieurs contre moi. Je ne suis pas le seul, je dois le dire, dont le nom ait été ainsi acquis.

Je n'ai pas à dire ce qui se passait au diner; mais une fois les yeux ouverts, il devint évident pour moi que l'anthropologie n'était qu'un écran, et que derrière se dissimulait une sorte de confrérie à la fois politique et sociale, systématiquement matérialiste, qui avait d'autres soucis que ceux de la science. Le questeur, au dessert, donnait la parole à l'un des convives; l'ordre du jour imprimé figurait quelquefois sur les invitations; on débattait toutes sortes de questions, on nommait des commissions, on faisait des quêtes. C'est le diner qui prit l'initiative de la célébration du centenaire de Voltaire et de Diderot et imprima les volumes publiés à cette occasion. On ne s'oubliait pas soi-même. Dès que l'un mourait, on organisait une souscription pour lui élever un monument, un médaillon. Tout enterrement civil était un triomphe. Médaillon, procession, autopsie étaient connexes.

Jusque-là pourtant on avait laissé l'anthropologie à elle-même, mais la phase militante approchait. Elle commença avec la publication du Dictionnaire des sciences anthropologiques. Cinq d'entre nous, dont j'étais, furent un jour réunis et il fut dit « que l'anthropologie n'avait encore rien donné, qu'il fallait affirmer nos idées » et organiser une « Anthropologie de combat », c'est-à-dire lancer un dictionnaire, demander à Broca d'en écrire la préface et le laisser ensuite parce qu'il n'était pas des nôtres ». Je ne dis pas le nom de celui qui a prononcé ce mot : Anthropologie de combat. Je ne m'engageai pas, remis la liste des mots ayant trait à l'anthropologie proprement dite dont je devais être chargé, et donnai ma démission, en déclarant que je ne faisais qu'un avec Broca et n'entendais pas l'Anthropologie de cette façon. C'était presque une rupture. Et pourtant, Broca ignorant les faits que je ne pouvais lui révéler et leur ayant permis de mettre son nom sur la couverture, ainsi du reste que M. de Quatrefages, je leur laissai en faire autant du mien.

Cette opposition latente à Broca remontait déjà à un certain temps, quoique Hovelacque et Mortillet fissent partie de l'École d'anthropologie. A chaque vote de quelque importance à la Société, Broca s'en apercevait et souvent il m'en témoignait ses inquiétudes pour l'avenir. L'anecdote suivante ne permet pas d'en douter.

C'était en 1875; Broca poursuivait avec cette tenacité qui lui était propre l'idée de sa fondation d'une École d'Anthropologie. Tout à coup il nous envoie un mot laconique : « Autorisation des cours accordée par le Ministre. » Dès le lendemain, dans le XIX^e Siècle paraissait un article dont il n'était pas difficile de reconnaître l'auteur, annonçant qu'une École de la Libre-Pensée était fondée, que les cléricaux n'avaient qu'à se tenir, etc. (je dis le sens qui m'en est resté). Grand mécontentement de Broca qui me proposa d'aller au journal déclarer que nous reniions l'article, qu'il avait été écrit en dehors de nous. Toutefois, sur ma remarque que nous devrions être trois, nous nous rendons chez M. Hovelacque auquel il dit : « Voilà encore de Mortillet qui fait des siennes et qui va tout perdre, venez avec nous. » Refus de M. Hovelacque, auquel il riposte : « Étes-vous avec ou contre moi, oui ou non?» Réponse douteuse. Broca alors plante son chapeau sur sa tête et, sans ajouter un mot, sort.

En voici le complément: M. Hovelacque plus tard et à plusieurs reprises voulut donner sa démission de professeur. J'en parlai à Broca qui s'écria : « Gardez-vous de l'en dissuader, c'est ce qui peut nous arriver de plus heureux. »

Quant à M. de Mortillet, le mot ci-dessus de Broca montre ce qu'il en pensait. Jamais je n'ai eu d'ennuis avec Broca à la *Revue* qu'à cause de lui; vous êtes trop facile avec ses mots agressifs, me disait-il.

En réalité, Broca voyait parfaitement clair, il n'acceptait la coopération du groupe que parce qu'il ne pouvait faire autrement. A l'École il ne le craignait pas, il le tenait dans ses mains, mais au Comité central de la Société il avait souvent maille à partir avec lui. A la fin de sa vie, il se sentait débordé et en était très affecté. Si à ce moment il eût régularisé la situation, transcrit ses volontés, le mal à venir était conjuré. Mais il ne pouvait se faire à l'idée que l'impitoyable destin put le frapper si brusquement.

Arriva, le 9 juillet 1880, la catastrophe si peu prévue. Broca n'était plus. Une terrible responsabilité pesait sur moi. J'étais depuis l'année 1872 son second dans toutes les affaires concernant

l'anthropologie; seul peut-être je connaissais la situation exacte vis-à-vis du Ministère, de la Faculté et du groupe Mortillet; seul je faisais de l'anthropologie ma profession unique, y consacrant mon existence. Mon devoir était tout tracé : je devais, pour me servir d'une expression employée par un journal à la suite de mon expulsion, être l'exécuteur testamentaire de Broca. Les indications à remplir étaient très nettes : maintenir les trois institutions réunies sous le nom d'Institut Anthropologique dans les conditions où Broca les avait fondées et fait vivre depuis 1875 ; veiller plus particulièrement à la survivance du Laboratoire que je représentais directement et à l'intégrité de son Musée ; m'efforcer de circonscrire scientifiquement l'anthropologie sur le terrain de l'homme physique où Broca l'avait placée, en laissant indépendantes mais distinctes l'ethnographie et les autres sciences anthropologiques se prêtant à des incursions théoriques et pratiques sur les terrains social, religieux et psychologique que Broca voulait éviter.

La tâche était difficile, vis-à-vis surtout du groupe du Dîner. J'avais été trop mêlé à eux, pour avoir de suite l'autorité nécessaire. Il me manquait ces grands titres qui donnaient tant de force à Broca : créateur des trois institutions à défendre, l'ami des professeurs les plus influents de la Faculté de médecine, professeur lui-même, médecin des hôpitaux, sénateur, ministre le lendemain, assurait-on. Je n'avais pour moi, qu'un dévouement à toute épreuve et de l'activité. Ma première pensée, donc, fut de me donner des soutiens et de partager le fardeau. Il y avait trois institutions, il fallait trois têtes.

A sept heures du matin, le 9 juillet, j'étais au lit de mort du Maître, prêtant intérieurement le serment de me consacrer à son œuvre; à huit heures, j'étais chez M. Gavarret, inspecteur général des écoles de médecine et le délégué de la Société à l'École d'anthropologie, lui exposant qu'il était tout désigné pour prendre la direction de cette École et sauver cette partie de l'œuvre de son malheureux ami et collègue; ce qu'il me promit d'accepter si l'offre lui en était faite régulièrement par le Conseil des professeurs.

Pour le Laboratoire la question était plus difficile. J'en étais le directeur adjoint depuis trois ans, nommé par Broca, il était naturel que j'en devins titulaire : mais était-ce sage? Je pensai que non et pour des motifs divers, je préférai n'être que le second. Je m'adressai donc en premier lieu au professeur Béclard, dont l'attachement à l'œuvre de Broca m'était connu et priai mes collègues de m'appuyer; puis au professeur Parrot et enfin à M. Mathias-Duval agrégé libre, mais que l'on savait indiqué pour la première place vacante de professeur. Le premier refusa parce qu'il était doyen à cette époque, je crois; le second pour différents motifs, le véritable parce qu'il connaissait le groupe et les ennuis auxquels il s'exposait. Le troisième hésita, disant qu'il n'était pas anthropologiste et ne voulait pas se détourner de sa voie, et finit pour m'être agréable, par accepter à la condition qu'il n'aurait pas à s'occuper matériellement du Laboratoire, qu'il y continuerait à sa guise ses études d'embryogénie et que je prendrais la direction effective. L'acceptation par lui, quelques mois après, de la chaire de Broca qu'on ne pouvait un seul instant laisser libre, en était le corollaire indiqué. M. Duval s'occupait d'une façon spéciale du cerveau, le sujet favori de Broca; l'embryogénie ne devait pas être difficile à rattacher à l'anthropologie.

Quant à moi, mon poste me paraissait devoir être au secrétariat général de la Société et je m'y portai candidat.

Ici se place un épisode caractéristique. Je tenais à avoir les voix de mes collègues du dîner. Je m'imaginais, assez naïvement je l'avoue, que par la persuasion j'obtiendrais davantage d'eux. Mon élection fut mise à l'ordre du jour. Au dessert, le questeur donna la parole à M. Coudereau, puis à M. Hovelacque qui s'exprimèrent avec une parfaite loyauté comme il suit : « Il n'y a que deux candidats de possibles pour nous : Letourneau, qui est notre homme, mais dont la nomination n'est pas mùre; et Topinard, qui est un ami, mais qui n'est pas un des nôtres. Soutenons Topinard tant qu'il marchera dans nos idées. »

Bref, au Comité central j'eus l'unanimité des voix, moins une et, à l'assemblée générale, 94 voix sur 103, les autres s'étant ainsi réparties : M. Hamy, 3; M. Dally, 2; M. de Mortillet, 2; M. Letourneau, 1; M. Béclard, 1.

En prenant place au bureau, non sans une certaine émotion bien légitime, j'adressai à la Société quelques paroles dont voici un passage qui reflète ma préoccupation d'alors :

« Il y a des règles dont nous ne devons pas nous départir, qui font notre force depuis vingt ans, qui représentent ce que j'appellerai la tradition Broca et que je défendrai de toutes mes forces. Certainement, rien ne nous est interdit; notre but est la recherche de la vérité sur l'homme dans le présent, dans le passé et dans l'avenir. Mais il faut y apporter de la mesure : la première condition pour convaincre, est de ne pas froisser. Travaillons, rivalisons d'ardeur, mais, entre nous, ne prêtons pas l'oreille aux bruits du dehors, ne faisons pas une vaine parade de nos idées, ménageons les croyances des autres et, comme le disait Broca à propos du transformisme, n'affirmons pas bruyamment, mais prouvons. Ce qu'il faut pour que notre Société vive grande et prospère, se résume en trois mots : de l'unité, du travail, et de la modération. »

Mon plan de conduite fut celui-ci : me dégager de toute influence de groupes, quels que fussent mes penchants personnels, et m'appuver sur les anciens de la Société : sur les plus respectueux de la tradition de son fondateur. Favoriser avant tout les vrais travailleurs, à quelque spécialité des sciences anthropologiques qu'ils appartiennent, mais, de préférence ceux se livrant à l'étude anatomique de l'homme qui est le fond de l'anthropologie, sinon toute l'anthropologie. Faire moins de craniologie qui compte moins d'adeptes et chercher des horizons nouveaux permettant à la masse de prendre davantage la parole dans la discussion et de concourir ainsi à combler le vide laissé par Broca. Provoquer la nomination de commissions spéciales d'étude dans lesquelles seraient lancés les hommes les plus compétents sur chaque question. Patronner pour le comité central et pour le bureau les membres les plus anciens, les plus méritants, pouvant rendre le plus de service. Bref, ne m'inspirer que des intérêts supérieurs de la science et de ceux en particulier de la Société dont la prospérité m'était confiée.

Depuis quelque temps l'opposition scientifique qui existait entre les deux écoles du Muséum et de la Société avait amené un certain refroidissement. Je m'évertuai à le faire disparaître, en demandant que le savant éminent qui depuis la mort de Broca était devenu le chef naturel et unique de l'anthropologie française : M. de Quatrefages, fasse partie du comité de publication des Bulletins. Dans la même pensée, peu après je proposai à la présidence M. Hamy. Puis j'engageai certains membres qui se tenaient à l'écart à revenir prendre une part active à nos travaux; je présentai comme membres associés ou correspondants étrangers diverses notoriétés anthropologiques sans distinction de nationalité; je m'appliquai à donner aux Bulletins une allure plus active, une régularité de publication parfaite. Bref, ne négligeant aucun détail, j'employai tous les moyens pour stimuler et pour prouver au monde européen que rien n'était changé à la Société par la disparition de Broca.

Mais la liberté, le soutien que tout cela eût exigé, je ne les rencontrai pas. Sans parler de petites oppositions partielles, inévitables, je ne tardai pas à me heurter à l'hostilité du groupe qui prétendait me donner seul le mot d'ordre. Il lui fallait toutes les places où il y

avait un rôle à jouer ; les titres antérieurs lui importaient peu, il voulait que partout, au comité central, au Bureau, ses hommes à lui soient choisis. S'emparer de tous les rouages de la Société était son but. A tel candidat par exemple ils disaient : « Ètes-vous des nôtres? » et sur sa réponse qu'il n'en savait rien et que cela dépendrait des cas, ils ajoutaient : « Eh bien ! vous n'arriverez pas. » J'en sais, et de ceux qui eussent été de précieuses acquisitions et se fussent donné corps et âme à l'anthropologie, qui découragés finirent par abandonner la Société. Leur système habituel était celui-ci : prendre au diner un des leurs, ignorant parfois jusqu'au nom de l'anthropologie presque, et lui dire : « Présentez-vous à la Société, vous y lirez une note quelconque et un an après, dans le délai strictement réglementaire, vous serez du comité. » Écrire dans leur Dictionnaire de combat ou dans l'Homme, par exemple sur l'histoire naturelle de l'Étre suprême, était le premier titre, à leurs yeux, le titre indispensable.

C'est ainsi que la moindre élection, le moindre acte donna lieu bientôt à de véritables batailles dans lesquelles j'avais en général pour moi les anciens et contre moi le groupe entier. Parmi les objets de leur convoitise étaient les prix de la Société. Voici un cas où je fus battu.

Le prix Godard, fondé en 1862 par l'un des fondateurs de la Société mort tristement à Jaffa, avait pour but de provoquer l'envoi de travaux à la Société. Le règlement en avait été rédigé à cette époque par Ch. Robin, l'exécuteur testamentaire, Martin-Magron, Béclard, Broca, les amis du testateur. L'un des besoins du groupe était de tout réformer, le règlement était l'objet incessant de leurs assauts. Un changement peu apparent ici avait l'avantage de leur permettre d'étendre leurs faveurs au delà de la Société. L'article 9 portait que les mémoires manuscrits ou imprimés devaient pour concourir avoir été adressés à la Société; deux mots ajoutés : adressés ou non, en changèrent tout l'esprit. De plus, ils donnèrent à la modification apportée un effet rétroactif, c'est-à-dire portant sur le concours déjà ouvert, pour lequel des mémoires avaient déjà été adressés. Leur siège était fait d'avance. Ces mémoires furent à peine regardés, le prix fut décerné à un réfugié espagnol, M. Antonio de la Calle, absolument étranger à la Société, pour un livre sur la Glossologie. On chercha à détourner de même le prix Broca de son objet, mais cette fois, secouru par la famille Broca, j'eus gain de cause.

Une autre opération contre laquelle il n'y eut pas même à lutter fut celle de la fondation, non d'une conférence annuelle darwinienne proposée par M. Mathias-Duval, mais d'une conférence annuelle transformiste. C'était absolument contraire aux traditions les mieux arrêtées de la Société qui avait toujours évité de prendre collectivement une position dans n'importe quelle question, surtout de doctrine. Tout corps savant en est là, l'erreur d'aujourd'hui peut être la vérité de demain et réciproquement. Mais l'essence du groupe était de s'affirmer et d'affirmer. Il y a quelques années, je ne sais plus à quelle date, le professeur Heckel était venu à Paris, le groupe lui avait offert un banquet. Il y a moins de temps M. Donnat, conseiller municipal et membre du diner, venait déclarer en séance à la Société que la fondation de la chaire d'évolution à la Sorbonne était un triomphe pour la Société « et pour les idées qu'elle défend (4) ».

Dally, l'un des transformistes cependant de la première heure en France, fut si froissé de voir le drapeau du transformisme ainsi officiellement hissé, que par représailles il proposa la fondation d'une autre conférence, celle-là indépendante, sous le nom de *Conférence annuélle Broca*. On ne put lui refuser. La première leçon fut naturellement faite par lui. La seconde revint de droit à M. Pozzi, un ami de la famille Broca, l'ancien interne préféré de notre fondateur, son compatriote de Sainte-Foy. La troisième fut, sur ma proposition, confiée à M. Hamy, le préparateur de Broca qui m'avait précédé. Ce fut mon dernier succès. M. Duval, quoique systématiquement transformiste, et le promoteur de l'autre conférence, demanda à être désigné pour la quatrième leçon. Prochainement, sans doute, les conférences seront fondues.

Bref, le groupe n'avait qu'un objectif qui s'accusait de plus en plus : devenir entièrement le maître de la Société et en disposer à son gré pour ses desseins particuliers. Je résistai pied à pied. Mais les miens étaient inexacts les jours de vote, tandis que eux arrivaient compacts, ayant prévu et discuté les moindres circonstances. Une suite de décès éclaircirent mes rangs : Parrot, Lunier, Leguay, Gaussin, Béclard, Prat, Vaïsse, Gillebert d'Hercourt. D'autres démissionnèrent ou cessèrent de venir. Voix à voix, je perdis ma majorité au comité central; M. de Quatrefages auquel je tenais tant au comité de publication me fut enlevé, M. Letourneau devint président.

(1) Je me hâte de dire que j'ai la plus profonde estime par M. Donnat. C'est un homme de sens pratique, l'un des modérateurs du groupe. Mais il se trompe lorsqu'il veut faire d'une société scientifique une société militante sur un point donné. Le darwinisme et l'évolution ne sont pas affaires de sentiment, mais de démonstration. S'ils sont vrais et inattaquables, ils n'ont pas besoin d'être érigés en dogme. Un fait montre à quel point en 1886 déjà, le groupe en était arrivé à considérer la Société et même les deux autres institutions dont je parlerai tout à l'heure, comme sa propriété et à ne plus se donner la peine de le dissimuler. L'Exposition venait d'être décidée par le Parlement. Or, sans que la Société ait été saisie de la question, sans que j'aie été consulté comme secrétaire général de la Société, comme directeur adjoint du laboratoire ou comme professeur à l'École d'anthropologie, une circulaire était publiée à l'improviste dans l'*Homme* du 20 mai 1886, se donnant le titre de « Première circulaire relative à l'Exposition » et signée de Letourneau président de la Société, Duval directeur du Laboratoire, et Mortillet professeur à l'École. Cette circulaire fut sans effet, comme l'on sait, et contribua même à empêcher ultérieurement que l'organisation de l'exposition d'anthropologie soit confiée à la Société; ce fut une insigne maladresse (1).

Au bout de six ans de secrétariat, découragé et ne voulant plus endosser la responsabilité de fautes que je ne pouvais empêcher, je renonçai à la lutte au sein de la Société, et me retirai. M. Letourneau, désigné jadis par Coudereau comme le secrétaire général de leur choix, me succéda.

La fin de mon secrétariat fut marqué au dîner, par un coup d'État, préludant à celui du 18 décembre dernier. Un certain jour, on n'envoya les invitations d'usage qu'à un certain nombre de membres choisis. On était sept, une épuration fut décrétée et l'expulsion prononcée de MM. Topinard, Jules Roche, Raphaël Blanchard et, je crois, de Lanessan. Nous étions des opportunistes! Au dîner suivant, on était vingt-deux; à la majorité des 6/7, on vota que dans la séance précédente on s'était un peu hâté de se constituer en comité de salut public. Une tempête surgit, le dîner de la Libre pensée allait sombrer : on passa outre, en se bornant à faire un règlement draconien pour empêcher le renouvellement de

(1) A propos de l'Exposition ultérieurement, on sait que le groupe a persisté dans son attitude; que MM. de Mortillet et Duval ont été nommés membres de la Commission des sciences anthropologiques dont je faisais partie moi-même avec MM. Hamy, Cartailhac, Girard de Rialle, de Nadaillac, etc., mais qu'ils n'ont pris aucune part aux travaux de la Commission; que le groupe voulut tant bien que mal avoir son exposition propre séparée, dans une galerie voisine, et empêcha ainsi un certain nombre de personnes de la Société, de l'École et du Laboratoire de prendre part à l'exposition officielle. Ce refus de concours à la solennité anthropologique du centenaire est l'une des plus grandes fautes commises par le groupe.

A cette occasion, ils publièrent un volume, véritable manifeste, contenant, en outre de leur catalogue, l'énumération de leurs travaux, publications, réunions, biographies, etc., et l'histoire des trois créations de Broca qu'un peu plus ils appelleraient « nos créations ». Il y aurait à contredire et à corriger sur bien des points dans ce volume. C'est un trompe-l'œil. semblables crises. C'est alors que le groupe prit le nom de Diner du matérialisme scientifique.

Tant que je fus de ce diner et quoiqu'on se cachât de moi, je pus conjurer ou atténuer certains coups. Quelques membres comprenaient fort bien que j'avais un devoir à remplir, et le droit de parler haut au nom de la mémoire de Broca, mais je n'eus plus rien à faire à la Société, je ne connus plus le groupe que par ses effets. Au comité central, toute opposition avait disparu; le groupe, à gauche, faisait masse et, comme un seul homme, votait ce qu'il avait décidé ailleurs; ma présence même était inutile, je n'avais plus à résister de mon mieux qu'à l'École et au Laboratoire.

Au Laboratoire, les choses avaient bien changé d'aspect. M. Mathias-Duval, ayant été nommé professeur d'histologie à la Faculté de médecine, avait son laboratoire propre au rez-de-chaussée de l'École pratique. Jusque-là il était présent au Laboratoire dans son cabinet où il s'isolait, me laissant, comme il a été dit, la surveillance du Laboratoire. A partir de ce jour, il cessa de venir, sauf les jours où il faisait son cours, ou bien où il y avait réunion de l'École ou de quelque commission. La conséquence naturelle semblait devoir être que ma direction serait plus effective. Je le crus si bien que, prévenant sa pensée et insistant sur les services qu'il pouvait encore nous rendre, je l'engageai à nous continuer son patronage. Mais je m'étais trompé : loin de se désintéresser du Laboratoire, il voulait y être seul maître. C'était son droit et je n'avais qu'à m'incliner, n'ayant plus qu'à tâcher que le service souffre le moins possible de cette dualité de direction l'une à distance et latente, l'autre sur place et forcément de tous les instants. Les effets s'en firent sentir promptement. Les employés et préparateurs qui jusque-là se mettaient à la disposition des professeurs de l'École, complètement mais gracieusement, voyant l'influence qu'acquérait le groupe et avec lui l'École, s'habituèrent peu à peu à recevoir directement les ordres de celle-ci. Bientôt tous commandèrent : directeur, directeur adjoint, professeurs, secrétaire général de la Société, sans parler des subalternes du groupe. Mon action s'affaiblit nécessairement de plus en plus; beaucoup d'élèves disposés à travailler désertèrent ; une clientèle spéciale, qui sauva les apparences, se forma autour de l'un des préparateurs rallié au groupe. Bref, à un certain moment, mon autorité comme ma responsabilité devinrent absolument nominales.

A l'École, deux morts, celles de Bertillon et de Coudereau, tous

deux très attachés à la tradition Broca et à l'anthropologie pour elle-même, tous deux exerçant une grande influence sur le groupe et qui n'auraient jamais permis les excès qui suivirent, me furent, de bonne heure, très préjudiciables. Cependant, jusqu'au jour où la chaire de sociologie sous le nom d'*Histoire des civilisations* fut fondée pour M. Letourneau; ou mieux tant que vécurent Leguay, Parrot et Béclard qui successivement représentèrent la Société au Conseil; à la rigueur même jusqu'à la mort de Dally, les usages antérieurs furent suivis.

Du vivant de Broca, l'École n'avait pas de statuts ni de règlement imprimés. On avait voté un petit nombre d'articles d'un intérêt supérieur tel que le mode de nomination des professeurs, mais sans entrer dans les détails. Certains articles ne furent jamais appliqués; d'autres ne figurèrent que dans des procès-verbaux ou des notes. Les règles que Broca établissait au fur et à mesure qu'il installait ses trois établissements, les engagements qu'ilprenait en leur nom à chaque, faisaient loi. Il ne pouvait y avoir d'opposition : local, collections, chaires, subventions par la Ville et par l'État, on tenait tout de lui. Lui disparu, des prétentions s'éveillèrent, l'attention se porta sur les statuts, non pour faire un faisceau de tous les usages suivis jusque-là, mais pour les modifier. L'esprit en fut totalement changé. Le Conseil des professeurs que l'on jugeait trop conservateur fut supprimé. Ses attributions furent transportées au Conseil d'administration dans lequel on augmenta le nombre des délégués de la Société et de l'Assemblée générale dans le dessein de renforcer à un moment donné l'action du groupe (1). On créa une nouvelle catégorie de membres fondateurs : des membres élus par le Conseil en remplacement des membres fondateurs décédés : ce qui tôt ou tard devait avoir pour effet encore de renforcer la majorité du groupe soit à l'Assemblée générale, soit par l'intermédiaire de ses délégués, au Conseil même. Les corps dirigeants de l'École devenaient ainsi, de même que le comité central de la Société, des corps se recrutant eux-mêmes. Le moment approchait où l'on allait recueillir le fruit de ses labeurs.

Après la chaire des civilisations dont Broca ne voulait pas et qui fit entrer M. Letourneau au Conseil, deux chaires nouvelles furent créées, l'une d'anatomie comparée que Broca eût acceptée, pour

⁽¹⁾ A la réunion du Conseil, je fis ressortir la différence profonde qu'il y avait entre les anciens et les nouveaux statuts et j'invoquai les intentions du fondateur : « Laissez-nous, me répondit-on, Broca est mort. » Je laisse le nom de celui qui a proféré ces paroles, il se reconnaîtra.

M. Hervé, l'autre de psychologie sous le titre d'anthropologie physiologique que Broca eût refusée. La chaire d'ethnographie à la mort de Dally fut donnée à M. Hovelaque qui mit à sa place M. André Lefèvre, lequel depuis trois ans y traite des mythologies comparées. En sorte que l'enseignement ethnographique, le plus important après celui de l'anthropologie proprement dite, fait défaut à l'École (1).

Dans tout cela, la résistance du professeur Gavarret, sur laquelle j'avais compté, fut nulle. M. Duval, au sein du conseil où le groupe avait ainsi conquis la majorité, comme au dîner, prenait un rôle de plus en plus grand. On s'appuyait sur lui en toutes circonstances, de même que lui-même, assisté de M. de Mortillet, s'appuyait sur eux. Une fois je ne pus résister et je m'en ouvris à lui. Il venait d'abandonner de fait la Revue d'Anthropologie, où depuis la mort de Broca j'avais mis à sa disposition toute la place qu'il désirait, pour faire faisceau avec le groupe dans l'Homme. « Je ne puis comprendre, dis-je, vous êtes indépendant, vous avez une haute position à la Faculté; quelles raisons avez-vous de vous inféoder à un groupe pour lequel l'anthropologie que vous êtes tenu de défendre comme directeur du Laboratoire, n'est qu'une enseigne, un instrument de combat? Croyez-m'en, ne vous séparez pas de moi; fournissez-moi vos indications, je les suivrai. » « J'ai réfléchi, dit-il ; si je commets une faute, j'en subirai les conséquences. » J'en fus navré. Il n'était pas probable que, dans ces dispositions, il s'oppose efficacement aux envahissements dont le Laboratoire était de plus en plus menacé.

J'ai raconté qu'à l'arrivée de M. Duval je m'étais empressé de lui céder mon propre cabinet et que je m'étais installé dans la salle à côté, dite, par Broca, de la craniométrie. Mais cette salle, la plus grande du Laboratoire, devint bientôt une sorte de salle des pas-perdus, où amateurs, élèves et professeurs de l'École se rencontraient et discutaient. Impossible d'y travailler tranquillement : je me réfugiai donc dans la salle dite de dessin où Broca se tenait jadis. C'est là que pendant longtemps je reçus les visiteurs, improvisai mes conférences aux élèves, fis mes répétitions aux voyageurs et travaillai pour mon compte. Cette salle contenait les deux vitrines données à

⁽¹⁾ Les nominations nouvelles de professeurs s'opéraient ainsi : Le Conseil de l'École (le Conseil des professeurs sous Broca, le Conseil d'administration après lui) faisait une proposition; le comité central de la Société en faisait un autre. En cas de divergence, l'Assemblée générale des fondateurs de l'École décidait. Mais à cette assemblée n'assistaient guère que les membres du Conseil de l'École, en sorte qu'en réalité les professeurs n'étaient nommés que par ceux-ci. Lorsque le groupe eut acquis la majorité au comité central de la Société, comme à l'École, les nominations à plus forte raison ne furent plus qu'une affaire de formalité. Il nomma qui il voulut.

Broca par Gubler et renfermant les registres du Laboratoire et certaines collections d'études, puis le grand appareil à dessiner, enfin ma table. Toutefois comme on y était plus retiré qu'ailleurs, le Conseil de l'École s'y réunissait quatre ou cinq fois par an ; et un ou deux professeurs s'en servaient comme cabinet de réflexion avant d'entrer à son cours. C'était avec plaisir que je les accueillais, lorsque tout à coup M. de Mortillet éleva la prétention d'approprier complètement cette salle à des projets nouveaux qu'avait l'École.

Malgré mes protestations, la question fut portée devant le Conseil de l'École; j'y soutins que la salle appartenait expressément, sous le nom de salle de dessin, au Laboratoire qui ne pouvait s'en passer. On n'écouta rien. M. Duval se tut. Il me rendra cette justice que je le prévins de la gravité de l'acte qu'il laissait commettre et de la responsabilité personnelle qu'il endossait. M. Hovelacque le comprit, mais laissa faire. Bref, je fus expulsé *manu militari* en quelque sorte de mon cabinet. Cette salle mettait en communication la salle de dissection et la salle de moulage; les portes en furent bouchées et son contenu mis dehors.

Pour la troisième fois, je dus chercher un refuge, il fallut m'installer dans un coin malpropre de la salle des moulages; dans des conditions telles qu'à partir de ce jour je dus renoncer complètement à avoir des élèves personnels (1) et à recevoir des visiteurs; j'avais à peine une chaise à leur offrir.

En présence de ce fait seul, ne suis-je pas en droit de dire que l'École a manqué à ses engagements en s'emparant, à son profit exclusif, de l'une des salles les plus indispensables du Laboratoire, de l'une de celles que Broca a expressément indiquées dans son Rapport de 1877 comme en étant la propriété personnelle.

Seconde infraction aux engagements pris : J'ai dit que la Société, en considération du loyer qu'elle n'avait plus à payer, avait pris à sa charge les émoluments de l'agent du matériel, quoiqu'il soit particulièrement son bibliothécaire, étant entendu qu'il serait au service des trois établissements. C'est ce que le groupe, après l'avoir accepté, arriva peu à peu à contester, disant : « Oui, l'agent est au service de l'École comme de la Société, mais pas au service des deux directeurs du Laboratoire. » En revanche, par une inconséquence qu'ils auraient grand'peine à expliquer, ils admettent que le garçon de Laboratoire, payé par l'État et appartenant en propre au Laboratoire, s'emploie sans cesse au service de

(1) Par là j'entends ceux auxquels je m'attachais directement et dont je surveillais ou dirigeais personnellement les travaux. la Société et de l'École et laisse en souffrance son service régulier, notamment aux heures où il devrait toujours être à la disposition des élèves et du directeur présent. Ce garçon, je le reconnais, est plein de zèle et d'activité, il se multiplie, mais il n'en est pas moins ballotté de l'un à l'autre et ne sait plus qui entendre et que faire.

Le défaut dans tout cela, ainsi que je l'ai montré, c'est que tous, dans le groupe, commandent, que les derniers venus ne connaissent rien aux engagements et habitudes antérieures, forcent la note, et que le premier directeur le mieux en mesure de remettre chacun à sa place n'intervient pas. D'une part, le directeur adjoint n'a plus l'autorité que lui confèrent son titre et les usages de l'École des Hautes Études dans ces circonstances; de l'autre, le directeur de nom est absent, ou s'efface.

Troisième infraction aux conventions : J'ai dit que l'École fondée par Broca « auprès de son Laboratoire », considérant qu'elle a la jouissance du Musée, de la salle des cours et aussi du Laboratoire qui est à son entière disposition, sous la seule condition de ne pas en entraver le fonctionnement, doit, avec les subventions obtenues de la Ville et de l'État, concourir aux frais généraux, et que ce principe était si bien reconnu qu'à la mort de Broca, on prit pour base la moyenne des trois dernières années, comme part du Laboratoire dans les dépenses. Le Laboratoire avait ainsi son budget propre et ses livres propres, tenus à l'origine par un comptable distinct de celui de l'École et de celui de la Société. Toutefois, sans songer à ce qui pourrait en résulter et pour raison d'économie, le même caissier finit par être adopté par les trois établissements. Deux ou trois se succédant furent d'abord des hommes corrects, comprenant la situation et faisant la part de chaque établissement. Mais les deux derniers, par suite de morts, furent pris dans le groupe, l'un le fameux questeur du diner. Dès lors les comptes se mélèrent, toutes sortes de formalités furent exigées, les moindres dépenses du Laboratoire furent discutées dans les conciliabules privés du groupe. Bref, aujourd'hui on a des difficultés constantes, on refuse parfois jusqu'aux dépenses les plus légitimes et les plus courantes.

Est-ce là tenir ses engagements et n'ai-je pas le droit de dire que le Laboratoire n'a plus sa liberté d'action et est absorbé par l'École, celle-ci ne faisant qu'un avec le comité central de la Société, puisque les deux sont accaparés par le même groupe Mortillet?

Quatrième empiétement et le plus grave : L'un des procédés suivis par le groupe est celui-ci : intéresser par tous les moyens ceux pouvant lui être utiles. C'est ainsi que par des missions, des chaires définitives ou des cours complémentaires à demi-solde, ils réussirent à captiver mes deux préparateurs du Laboratoire, l'un à un degré moindre, M. Manouvrier, un travailleur qui a tenu scientifiquement sa place, je lui rends pleine justice sous ce rapport; l'autre complètement, M. Chudzinski (1) qui, par je ne sais quelle aberration, a oublié le devoir que lui imposait son ancienne qualité de préparateur de Broca. C'est ce dernier qui a été l'instrument, inconscient je n'en doute pas, de l'usurpation dont je vais parler.

Le Musée Broca, formé ainsi que je l'ai dit par la réunion du musée de la Société et du musée du Laboratoire, ce dernier dépendant de l'État, et devenu une propriété collective, neutre, à l'accroissement de laquelle chacun a contribué suivant sa spécialité, la Société en enregistrant les acquisitions, le Laboratoire en les recevant et les classant, est la condition *sine qua non* de l'existence du Laboratoire. Ce sont les matériaux sur lesquels il travaille. Sans ces collections pas d'élèves ; constamment elles doivent être sous la main de son personnel, seul chargé de les sortir des armoires, de les confier aux professeurs pour les cours et de les remettre ensuite à leur place déterminée.

Un premier empiétement d'attribution se produisit il y a assez longtemps, lorsque M. de Mortillet se chargea de ranger les pièces préhistoriques dans des meubles nouveaux. Il garda les clefs qu'on lui avait confiées, le Laboratoire ne les revit plus; des visiteurs vinrent maintes fois auxquels on ne put les montrer. Je ne réclamai pas, quoiqu'il y eût là une question de principe; j'ai toujours considéré que le préhistorique et l'ethnographie sont des hors-d'œuvre au Laboratoire et que le musée Broca est essentiellement un musée d'anatomie et de morphologie humaine et comparée.

Le second empiétement concerna les pièces anatomiques, les plus nécessaires à la vie quotidienne du Laboratoire, et parmi elles les plus indiscutées de toutes, celles que Broca a fabriquées de sa propre main. Ainsi que je l'ai dit, Broca voulait que le conservateur de la Société et celui du Laboratoire ne fissent qu'un, celui du Laboratoire étant représenté par excellence par ses directeurs. De son vivant, j'occupais les deux postes. Après lui, ne pouvant cumuler à la Société ceux de conservateur et de secrétaire général, je fus remplacé dans le premier, mais pour la forme. Je n'en continuai pas moins à remplir mes fonctions, à veiller au bon ordre et à la

(1) M. Chudzinski et moi, nous sommes en définitive les seuls représentants du Laboratoire de l'époque Broca. conservation de toutes les pièces et à avoir le double de toutes les clefs. L'un de mes derniers actes au secrétariat fut de revenir au système de Broca, en proposant et obtenant que M. Chudzinski soit nommé conservateur pour la Société.

A ce moment je voyais, je dois le dire, se développer dans le groupe, et par l'intermédiaire de l'École, de fortes dispositions à s'approprier complètement les collections dont il n'avait que la pleine jouissance. M. Gillet-Vital, le questeur du dîner, un jour que le sort l'avait désigné pour être de la commission annuelle, chargée de faire un rapport sur le Musée, n'avait pas craint de le dire hautement. M. de Mortillet, devenu député et n'ayant plus en sa possession le Musée de Saint-Germain, y poussait évidemment. Mais en 1888-1889 leurs espérances s'évanouirent ; ils comprirent que les droits de l'École étaient nuls, changèrent de batteries et reportèrent leurs efforts du côté de la Société. Sans s'en douter, celui que j'avais placé là précisément pour défendre la situation, M. Chudzinski, fit leur jeu. Sans m'en parler, il fit changer les clefs une à une, ce dont je ne m'aperçus que par hasard, parce que telle ou telle de mes clefs n'allait plus. Interpellé, il répondit que c'était par ordre de la Société dont il était le conservateur. Dans cette voie, il ne s'arrêta pas : il n'avait qu'un exemplaire de ses nouvelles clefs, il les emporta chez lui, de telle sorte que, lui absent, toute étude fut forcément interrompue sur les sujets se rapportant à leurs vitrines. Dépassant même les visées qu'il servait, il prit et enferma les registres et cahiers du Laboratoire, ceux sur lesquels, depuis sa fondation, chacun de nous, à la suite de Broca, transcrivait ses observations. Inutile de dire qu'après avoir essayé de faire comprendre à M. Chudzinski la gravité de ses actes, et lui avoir rappelé que s'il était conservateur de la Société, il l'était aussi et plus encore du Laboratoire qui avait incessamment besoin de ses collections, je m'en référai à M. Duval le plus directement responsable. Mais lui aussi, quels qu'en soient les motifs, fut impuissant.

Les choses en sont là. Dans ces conditions, non écouté par mes propres employés, ne pouvant mettre entre les mains des élèves une bonne partie des pièces, ne pouvant les montrer aux visiteurs qui me les demandent, je n'eus plus qu'une ressource : renoncer, venir le strict nécessaire au Laboratoire afin de ne pas paraître déserter mon poste, aller travailler au Muséum les sujets qui me sont interdits dans mon propre laboratoire et attendre les événements.

On comprendra que, dans cette situation qui a progressivement

atteint l'état aigu que je viens de dire, j'aie passé une année difficile dans le cours de l'Exposition. Des étrangers m'ont mainte fois demandé de leur faire les honneurs du Laboratoire et du Musée Broca, j'ai dû trouver des faux fuyants; ils eussent vu ce que je cherchais encore à cacher. Des corps savants m'ont prié de leur faire des promenades-conférences; je ne le pouvais, une partie des clefs me manquait et n'était pas même suspendue dans quelque endroit du Laboratoire. Des élèves me parlèrent de venir travailler un hiver avec moi, je ne savais que leur répondre. La première chose était de cacher nos misères, de ne pas être exposé à en rougir devant témoin. Un professeur de Dublin, venu à Paris pour voir les moulages des cerveaux de Broca, ces moulages si célèbres, l'une des curiosités anthropologiques de l'Europe, comprendra ainsi pourquoi mon attitude était embarrassée et pourquoi, malgré tous mes efforts, il dut partir sans les avoir vus. En réalité, pendant l'été de 1889, je ne reçus guère qu'à l'Exposition même, où je faisais le matin des conférences deux fois par semaine dans ma section.

A l'heure actuelle, pour travailler au Laboratoire et faire usage de certaines parties des collections, il faut avoir fait acte de soumission au groupe Mortillet. Il détient la place, l'argent, les clefs. On s'y occupe de préhistorique, d'anthropologie criminelle, mais de moins en moins d'anthropologie proprement dite (1). Il y a six semaines que j'attends les pièces anatomiques, me permettant la comparaison avec un cerveau inédit d'orang que j'ai à décrire pour un mémoire.

Le dernier coup porté à l'Institut anthropologique, la dernière faute commise par le groupe Mortillet fut la reconnaissance d'utilité publique de l'École demandée et obtenue au commencement de 4889. Ne plus être sous la tutelle de l'État, recevoir des dons en argent afin de s'affranchir de la subvention payée par l'État et de l'obligation à une certaine réserve était depuis longtemps le rêve du

(1) J'ai dit que dans ce travail je réservais tout le côté scientifique. Je montrerai, dans l'Anthropologie cette fois, le genre d'anthropologie que le groupe voudrait substituer à l'anthropologie de Broca.

La division suivante qu'ils avaient projetée pour leur exposition, indique leurs dispositions déjà en 1886. Elle comprend dix sections, savoir : l'Anthropologie anatomique et physiologique, le Préhistorique, l'Ethnographie et la Sociologie, la Science des religions, le Folklore, la Linguistique, les Arts comparés, la Géographie médicale, l'Anthropologie juridique, la Démographie. La Psychologie qui fait partie de leur programme a été ajoutée depuis. La Science de la Morale, la Science politique rentrent dans la Sociologie.

L'Anthropologie proprement dite est étouffée dans cette surabondance de matières. Leur exposition devait être « encyclopédique », suivant leur propre mot. groupe. La conséquence de cette reconnaissance fut la disparition de l'ancienne École semi-officielle de Broca, et son remplacement par une nouvelle société sous le nom d'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques. L'Association étant personnalité civile et ne pouvant par ce fait résider dans les bâtiments de l'État, elle doit s'en aller. Aujourd'hui son siège social est rue Serpente n° 28; avant le 1^{er} novembre 1890 elle est tenue de déménager, le pacte conclu entre l'École, la Société et le Laboratoire n'existe plus. C'est l'écroulement d'une partie de l'œuvre de Broca, de cette œuvre que je voulais maintenir entière lorsque je me suis adressé, pour me venir en aide, à MM. Duval et Gavarret.

Le premier usage que l'École fit de sa reconnaissance d'utilité publique fut pour se débarrasser du seul membre qui n'approuvât pas ses agissements. Ses statuts disaient que, pour motifs graves, on pouvait expulser un professeur. Elle en chercha, elle en inventa. On a prétendu que mon expulsion est une revanche de son insuccès à l'Exposition et la lettre de M. Fauvelle le dit clairement. C'est une erreur; le projet remontait au commencement de 1887 avant qu'aucun de ces griefs vrais ou faux n'existât. La vérité est que c'est un procès de tendance : dès le lendemain de la mort de Broca, je m'étais détaché d'eux, je craignais les desseins que le dîner m'avait laissé entrevoir, je ne voulais pas que l'anthropologie devienne un instrument aux mains d'une coterie philosophique ou sociale quelconque, je défendais la tradition, contraire à la leur, et les institutions, dans leur forme première, de mon vénéré maître décédé. Il n'y a pas d'autres motifs.

J'ai dit que je terminerais par les griefs invoqués contre moi et par les circonstances dans lesquelles a été rendu mon arrêt d'expulsion. Est-ce bien nécessaire? On a vu que le groupe est peu difficile dans les moyens et les procédés, j'aurais pu en donner dix autres exemples. Il le faut cependant pour être complet.

Le 14 décembre 1889 je recevais, d'une façon inattendue, deux lettres datées du 13 : l'une pour une réunion du Conseil de l'École le 18, ne disant rien de son objet; l'autre pour une réunion de l'Assemblée générale, disant que j'aurais à répondre à une proposition d'expulsion contre moi. Le lendemain je me rendis chez M. Gavarret et lui demandai quels griefs on avait contre moi : il refusa de me les faire connaître et ajouta que je resterais libre d'y répondre ou non. J'écrivis alors à quelques membres, leur disant que j'ignorais ce dont on m'accusait, mais que je comptais qu'ils assisteraient à la réunion.

Le 18, à neuf heures et demie, j'étais à la première réunion; j'appris, à mon grand étonnement, qu'en dehors des réunions du Conseil où je devais être convoqué, il avait été nommé une commission et que celle-ci, sans m'appeler devant elle, avait fait un rapport concluant au dépôt d'une proposition d'exclusion devant l'Assemblée générale, déjà convoquée. Le rapport fut lu. On ne me donna pas la parole; les conclusions furent adoptées. J'eus une demi-heure pour lire moi-même le rapport et les dix pièces dites justificatives à l'appui. A onze heures, l'Assemblée générale entrait en séance. A une exception près, tous les membres présents appartenaient au diner. On me donna la parole, il n'y eut pas de débat contradictoire, onze voix votèrent mon expulsion. Avant midi, tout était fini.

L'après-midi je passai à l'École; je devais faire mon cours ce jour même. Une bande était sur l'affiche, annonçant que le cours d'anthropologie générale était supprimé. Contestant la légalité de la procédure et de l'acte, j'eusse pu résister, des auditeurs me le demandaient : je ne le voulus pas, afin de ne pas créer d'embarras à la Faculté qui, depuis plus de vingt ans, donne asile à l'anthropologie.

Les quatre griefs énoncés étaient les suivants : 1° A l'Exposition des sciences anthropologiques, je n'aurais pas mis de bonne volonté vis-à-vis de mes collègues de l'Institut anthropologique, j'aurais refusé à M. Magitot un emplacement pour l'anthropologie criminelle.

Voici ma réponse : Je n'étais chargé comme commissaire que de la partie anatomique. Jusqu'au dernier instant j'ai réservé la place que je supposais devoir leur être nécessaire ; notamment celle promise à M. Chudzinski, lequel avait signé une demande que j'ai défendue devant la commission et à laquelle on a répondu affirmativement. Quant à la demande de M. Magitot, elle fut faite *in extremis*; l'emplacement sollicité était si grand que, ne le possédant pas, je la transmis à la commission qui, ne l'ayant pas davantage dans la section entière, refusa la demande. Je conservai si bien jusqu'au dernier moment la place que je réservais à ces Messieurs, qu'après l'ouverture seulement de l'Exposition je la donnai à M. Cartailhac, le commissaire chargé de la partie préhistorique. Du reste pourquoi MM. Mortillet et Duval qui étaient membres de la même commission ont-ils déserté leur poste et m'ont-ils laissé tout le fardeau sur les bras en empêchant, car c'est là la vérité exacte,

3

la Société, l'École et le Laboratoire de concourir à l'Exposition officielle d'anthropologie?

2° Le *Journal officiel*, en insérant ma nomination d'officier de la Légion d'honneur, me désigna comme secrétaire général et non *ancien* secrétaire général de la Société.

Je ne suis pas responsable de l'erreur; il y en a eu d'autres de commises à la suite des noms de MM. Hamy et Cartailhac, récompensés comme moi. J'ai fait corriger l'erreur à la grande chancellerie. Du reste j'avais été présenté par le président de la commission, M. de Rozière, sénateur et membre de l'Institut, comme ancien secrétaire, de même que précédemment j'avais été nommé membre de la commission comme ancien secrétaire aussi.

3° J'aurais détourné une pièce envoyée par la Société, et signée de son président, à M. le Ministre du commerce et de l'industrie.

La communication de mon acte d'accusation m'ayant prudemment été refusée, je ne me souviens pas si le mot détourné était écrit. Mais la pensée y était, si nette que ce grief, j'en suis convaincu, a entraîné plusieurs voix hésitantes. Voici, d'après mes souvenirs, comment est tenu le raisonnement. La pièce a été confiée à l'agent de la Société pour être mise à la poste. Or elle n'est parvenu ni à M. Dautresme, ministre du commerce, qui l'a déclaré (pièce n° tant), ni à M. Berger, directeur de l'Exposition, qui l'a déclaré (pièce n° tant). Étonné de ne pas recevoir de réponse, M. Letourneau se serait rendu chez l'agent (actuellement décédé), qui lui aurait dit (pièce n° tant) que j'avais pris la lettre sur la cheminée pour la mettre à la poste. Donc... concluez.

Voici ma réponse. Je n'ai aucun souvenir d'un fait de ce genre ; il est en contradiction avec toutes les habitudes d'ordre et de convenance de l'agent, M. Drouault, chevalier de la Légion d'honneur, qui n'eût jamais toléré que j'aille mettre une lettre à la poste pour lui. Puis... car il y a un puis... la dite lettre est arrivée à l'heure exacte, sans retard, au Ministère, où elle a été enregistrée sous le n° 1944. Je l'ai vue avec plusieurs autres dans le dossier et j'ai en main un certificat officiel, signé du directeur du chef du commissariat général, attestant le fait.

Si la procédure contre moi avait été conduite comme elle eût dû l'être dans une circonstance aussi grave, c'est-à-dire si j'avais été prévenu des griefs articulés contre moi, tout l'échafaudage de ces Messieurs croulait. Il suffisait d'aller au bureau de l'enregistrement du Ministère. Ce que j'ai fait après, ce qu'ils n'ont pas fait avant, avec une légèreté incroyable, ne demandait pas une heure. 4° Le quatrième grief appuyé de trois pièces dites justificatives, toutes les trois signées de M. Duval : c'est qu'au Ministère et à deux membres de la commission sénatoriale j'aurais déclaré ne pas être favorable à la reconnaissance d'utilité publique de l'École.

Ma réponse, la voici : Oui, j'ai été au Ministère; oui, j'ai parlé à quelques membres de la commission sénatoriale, mais ce n'était pas contre l'École; c'était pour leur faire comprendre la position dans laquelle cette École était vis-à-vis de la Société et du Laboratoire et pour savoir quel effet cette reconnaissance aurait sur l'Institut anthropologique. Je n'y suis allé ni comme professeur de l'École, ni comme ancien secrétaire général de la Société, mais comme directeur adjoint du Laboratoire, responsable de celui-ci devant le Ministère, et surtout comme défenseur des œuvres de Broca que je voulais voir rester unies dans le local où il les avait fondées. Et en cela j'avais raison à tous les points de vue. Les événements ont prouvé à quelles tristes conséquences devait aboutir cette reconnaissance d'utilité publique.

Comme l'on voit, les griefs cherchés sont secondaires. Mon expulsion n'est qu'un incident dans une lutte commencée par Broca et que j'ai continuée. La véritable question est plus haut. Il s'agit de savoir si l'anthropologie appartiendra aux anthropologistes n'ayant d'autre objectif que sa prospérité ou sera aux mains d'un groupe pour lequel elle n'est qu'un moyen. Il s'agit de savoir si toutes les parties de l'œuvre de Broca survivront dans les conditions où il les a créées, ou se disloqueront.

L'École n'existe plus en tant qu'École de Broca, d'École d'Anthropologie proprement dite; elle s'est suicidée. L'Association nouvelle ira jene sais où dans le courant de l'année, elle prendra le caractère qui lui plaira, elle sera encyclopédique, se fondra avec l'Ecole de Sociologie si elle veut, cela ne nous regarde plus (1).

La Société est actuellement dans une mauvaise voie, il faut qu'elle en sorte, elle possède dans son sein des éléments de travail qui ne demandent qu'à se développer et à revenir à la tradition qui

⁽¹⁾ Ces jours-ci, depuis mon expulsion, l'École ou mieux, à présent, l'Association, consciente enfin du danger qu'elle court, vient de faire acte d'opportunisme. Elle a élu membres fondateurs, en remplacement des décédés, le docteur Brouardel, doyen de la Faculté de médecine, le professeur Cornil, sénateur et rapporteur de la commission sénatoriale, lors de la demande d'utilité publique, M. Jules Roche, député, qu'ils avaient expulsé du diner le même jour que moi et qui est rentré en grâce, parait-il, et M. Léon Donnat, conseiller municipal, membre du diner. Que ne sont-ils entrés plus tôt dans cette voie?

jadis a fait sa prospérité. Le remède, c'est de changer le mode de nomination des membres de son comité directeur et, par conséquent, le recrutement de son bureau, qui a fait tout le mal. Il faut modifier ses statuts sur un point, et livrer la reconstitution du comité central au suffrage universel de tous les membres titulaires. M. le marquis de Nadaillac a déjà fait une proposition de ce genre, il a fait ressortir combien il était illogique qu'une Société qui se pique d'être la plus libérale et qui, en effet, renferme des esprits les plus avancés, soit régie par un comité se recrutant lui-même, sans que la masse des sociétaires ait la moindre action sur ses décisions administratives, financières et autres. Il suffit, pour aboutir à ce résultat, que les membres le veuillent. Le comité, mis en demeure de se soumettre au suffrage de tous, n'osera pas retenir le pouvoir contre l'opinion publique.

Quant au Laboratoire, il regarde le Ministère. Sa situation est très simple. D'une part il y a un directeur qui est en possession depuis 5 ans de deux laboratoires, l'un attenant à sa chaire d'histologie de la Faculté, l'autre relevant de l'École des Hautes Études, c'est-à-dire de la Sorbonne; il se consacre avec amour au premier et n'accepte le second qu'à la condition de ne pas avoir à s'occuper d'anthropologie. De l'autre, il y a un directeur adjoint qui, depuis 18 ans, est attaché au second de ces laboratoires, et n'a d'autre ambition que de se consacrer à l'anthropologie qui en est l'objet, et de rendre à ce laboratoire la haute situation qu'il avait du temps de Broca, et qu'il est en mesure par ses relations et ses travaux de lui restituer. Pourquoi s'est-il élevé entre nous quelques nuages? Parce qu'un groupe dont les visées sont étrangères à l'anthropologie s'est interposé. Ces nuages disparaîtront avec le groupe, s'éloignant avec l'École.

La preuve, c'est que M. Mathias Duval me disait encore le 22 janvier dernier, dans un élan tout spontané j'en suis convaincu : « Notez bien ceci : Je ne veux être que directeur honoraire en quelque sorte et je désire que vous preniez ou repreniez votre rôle de directeur effectif. » Soit, mais *effectif* veut dire *responsable*, et *responsable* implique les moyens de rendre cette responsabilité réelle. Je réponds donc à M. le professeur Duval ce que je n'ai cessé de lui dire, même dans les moments difficiles : Entendons-nous sur nos attributions respectives; nons avons chacun le culte de notre science propre, vous, l'embryogénie, moi, l'anthropologie; rien n'est plus facile. Pour ma part, si j'ai les mains libres, je déclare répondre de tout ce qui me concerne. Restent les rapports réciproques du Laboratoire et de la Société. Aujourd'hui le pacte est déchiré, l'Institut anthropologique n'existe plus ou n'est qu'une duperie de certains au dépend des autres. Le contrat est à refaire, mais à deux, sur les bases même qu'avait voulues Broca, celles de la fusion de tout ce qui peut être mis en commun : frais généraux, musée, bibliothèque, et de l'autonomie de ce que chacun a en propre : administration intérieure, travaux, etc. C'est une question à étudier au moment opportun.

Ce que je récuse, en tout cas, c'est une liquidation quelconque du musée Broca, c'est une séparation, l'un emportant sa collection dans n'importe quel autre local, l'autre les conservant là où le Musée s'est constitué. La fusion en a été faite en 1876 et scellée à nouveau en 1880. Les deux fractions premières sont toutes deux des créations de Broca, il les a réunies, elles doivent rester réunies. Du reste aujourd'hui il serait impossible de faire le partage des objets entrés au Laboratoire et inscrits à la Société depuis bientôt quinze ans, sans préoccupation de titre de propriété. Séparées, ces collections n'ont plus de sens; réunies, elles constituent l'un des joyaux scientifiques de la capitale (1). C'est un musée d'anatomie, il doit rester dans le sanctuaire de l'anatomie humaine, à l'École pratique de la Faculté de Médecine, sous l'égide de la Société et du Laboratoire de l'École des Hautes-Études unis dans un même esprit : l'amour de la science, tolérante, ouverte à tous, sans parti pris, répudiant l'anthropologie de combat, comme le voulait le maître illustre, à la mémoire duquel je dédie ces pages.

Quelle sera la solution finale? je l'ignore. Dans tous les cas, j'aurai fait mon devoir.

(1) J'estime que le nombre des crânes, squelettes, pièces d'anatomie et de morphologie et moulages du Musée Broca dépasse aujourd'hui le chiffre de 10000, sans parler du préhistorique et de l'ethnographie.

APPENDICE

Bien que l'École d'anthropologie de Broca ait disparu avec l'Association nouvelle pour l'enseignement des sciences anthropologiques, et que sous une forme ou une autre je sois toujours à même de reprendre mon enseignement, il m'est difficile de ne pas avoir un mot de regret pour la chaire d'anthropologie générale que j'occupais depuis quatorze ans et que je tenais de Broca. Je demande donc la permission d'en retracer l'histoire.

Lorsque Broca distribua les chaires et m'offrit celle d'anthropologie générale, se réservant celle d'anthropologie zoologique, je l'avoue, j'en fus effrayé, en me reportant à l'importance qu'il lui donnait dans son article Anthropologie de l'Encyclopédie des sciences médicales. C'était là que devaient se traiter toutes les grandes questions de principes, de méthodes, celles qui exigeaient le plus de connaissances, le plus d'expérience. « Je ne vois que vous, me dit-il, qui puissiez vous en charger.-Pardon, répondis-je, vous seul avez toute l'autorité pour aborder ces questions. » Mais il avait un faible que je comprenais pour l'anatomie comparée; je ne pus le convaincre. «Voyons, continuai-je, divisons les matières autrement. Vous traiterez tout ce qui se rattache au cadavre, au squelette chez l'homme et les primates, moi je ferai tout ce qui regarde le vivant; je m'engage plus tard, lorsque j'aurai plus de confiance, à prendre l'anthropologie générale. » C'est alors qu'il imagina pour mon cours ce mot d'Anthropologie biologique qui nous fut reproché, qui ne nous satisfaisait pas non plus et qui devait comprendre d'une part les caractères morphologiques, de l'autre les caractères physiologiques. Il fut convenu que j'y ajouterais l'historique de l'anthropologie, qui est le premier chapitre de l'anthropologie générale.

Voici comment se succédèrent mes programmes annuels :

Année 1876-1877 : Historique de l'anthropologie; étude physique et physiologique de l'homme vivant; anthropométrie.

Année 1877-1878 : De l'homme vivant, ses caractères physiques extérieurs et ses caractères physiologiques; histoire de l'anthropométrie; anthropométrie.

Année 1878-1879 : Traits de la physionomie et proportions du corps.

Année 1879-1880 : Types et races, caractères morphologiques et biologiques (semestre d'hiver), craniologie et ostéométrie dans leurs rapports spécialement avec les besoins de l'anthropologie préhistorique (semestre d'été). -

Année 1880-1881 : L'anthropologie sur le vivant (semestre d'hiver), méthodes et procédés d'observation sur le vivant (semestre d'été).

L'année qui suit, M. Mathias-Duval, qui s'était chargé du cours de Broca, en ayant fait un cours d'embryogénie comparée, je changeai le titre du mien, afin que la craniométrie soit enseignée à l'École. Mon cours devint ainsi celui d'Anthropologie anatomique. Année 1881-1882 : Des caractères anthropologiques que fournissent la face, le crâne et le cerveau, le professeur devant insister sur le développement du crâne, le développement du cerveau, les rapports topographiques du cràne et du cerveau et le système cranioscopique de Gall.

L'année suivante, un cours complémentaire étant fait à l'École par M. Hervé, sur l'anthropologie anatomique, je me décidai à adopter le titre qu'avait voulu Broca, celui d'Anthropologie générale.

Année 1882-1883: Historique de l'anthropologie; observations et mensuraration à recueillir par les voyageurs.

Année 1883-1884 : Étude analytique de l'homme; méthodes anthropologiques; répartition géographique des caractères de races.

Année 1884-1885 : Étude analytique des caractères des races; différences entre le peuple et la race; évolution des races dans le temps.

Année 1885-1886 : Du type et de la race, des races de l'Europe occidentale depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours.

Année 1886-1887 : Des caractères de supériorité et d'infériorité des races humaines.

Année 1887-1888 : Parallèle des caractères de supériorité et d'infériorité des races humaines; évolution du crâne dans la série des vertébrés; caractères régressifs, caractères progressifs.

Année 1888-1889 : Parallèle des caractères de supériorité et d'infériorité; généalogie de ces caractères.

Année 1890-1891 : Des progrès accomplis en anthropologie depuis l'année 1876.

On remarque qu'après 1885, l'année où parurent, au 1^{er} janvier, mes Éléments d'anthropologie générale qui sont le résumé de mes cours des neuf années précédentes, il se produit un changement général dans mon sujet. Voici pourquoi.

Lorsque j'écrivis ces Éléments, ils devaient être complétes, pour que l'anthropologie proprement dite soit traitée dans son entier, par deux autres volumes dont à la dernière page je laissai entrevoir la publication prochaine. En effet, M. Dally avait signé avec mon éditeur un engagement pour une Ethnologie et j'avais proposé à MM. Duval et Hervé de se charger de ce qui regardait l'anthropologie zoologique; je les avais mis en rapport à cet effet avec le même éditeur. Or, quel ne fut pas mon étonnement d'apprendre que ces Messieurs avaient profité de ma présentation pour signer secrètement avec cet éditeur un contrat mettant à exécution mon projet, mais sous une autre forme et en dehors de moi. C'était la *Bibliothèque anthropologique* du groupe de la Libre Pensée, une publication reprenant sous un autre aspect la *Bibliothèque matérialiste* qui avait disparu. M. Dally étant décédé, il en résulta que je me crus obligé de faire moi-même les deux volumes que j'avais annoncés.

De là mon cours de 1885-86, dans lequel je traitai des races en général et de celles de la France plus particulièrement, et qui me démontra que, dans l'état actuel de la science, une anthropologie spéciale comme je la comprends n'est pas encore possible. Quant aux trois cours suivants, sous les noms indiqués, je n'y fis guère que de l'anthropologie zoologique et reconnus que si là le sujet est plus avancé, il est bien difficile aussi.

Mon dernier cours, celui qui a été si violemment interrompu par mon expulsion, sans que j'aie même le droit de m'en excuser auprès de mes auditeurs, c'est une autre pensée que j'ai eue. Il semble que ce fut un pressentiment. C'était le parallèle de la science telle qu'elle était lorsque je publiai mon Anthropologie en 1875 et telle qu'elle résulte aujourd'hui de mes recherches et de mon expérience.

Un mot encore à propos de mes cours. On m'a dit que l'Homme, le journal du groupe Mortillet, avait imprimé quelque part que mon cours était peu suivi. Assurément il l'était moins que certains, mais il faut s'en prendre au sujet. J'étais toujours technique, je ne m'adressais qu'aux véritables anthropologistes dont le nombre est fort restreint. Quels étaient les cours les plus suivis ? D'abord celui de M. Duval, qui s'adressait aux étudiants en médecine et choisissait des sujets attrayants pour les masses : le transformisme, l'embryogénie, la fécondation, etc.; ajoutons que M. Duval a un talent exceptionnel de parole, auquel tous rendent hommage. Puis celui de M. Bordier, dont le sujet aussi était médical et s'adressait spécialement aux médecins de la marine et de l'armée; M. Bordier, lui aussi, parle bien. Puis celui de M. de Mortillet dont les hardiesses et les descriptions de silex attirent forcément la clientèle si vaste des collectionneurs et amateurs. C'est tout. Les autres cours étaient d'autant moins suivis qu'ils étaient plus anatomiques. J'avais 60 à 70 auditeurs dans mes deux derniers mois de 1889; ils eussent diminué comme dans tous les cours, mais c'était un public travailleur, dont je suis heureux de remercier ici l'assiduité; et plus encore que la moyenne des cours du Collège de France.

L'anthropologie a deux aspects : l'un, qui attire le public par ses audaces et son opposition aux idées reçues; l'autre, qui ne diffère pas des autres sciences naturelles, mais a sur elles le désavantage de ne conduire à aucune position et de ne recevoir la consécration d'aucun brevet universitaire. Le premier compte une masse de curieux comme clientèle. Pour le second, il y a peu de candidats. Aussi l'anthropologie doit-elle, pour rester grave et exempte de parasites, être l'une de ces parties de l'enseignement supérieur qu'il appartient à l'État de protéger et de rendre indépendante d'esprit.

Wellcome Library for the History and Understanding of Medicine

Paris. - Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. - 25776.



